

SOCIÉTÉ

Une défaite pourrait susciter une fronde contre Bourassa, selon Jean Allaire

Pierre O'Neill

SI LES QUÉBÉCOIS votent NON au référendum du 26 octobre, le leadership de Robert Bourassa pourrait être remis en question au sein du Parti libéral du Québec, convient Jean Allaire.

Mais dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, il lui paraît tout aussi vraisemblable que les péquistes se rebiffent et administrent la même médecine à leur chef, Jacques Parizeau.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait vendredi dernier à l'équipe éditoriale du DEVOIR, M. Allaire a indiqué que si jamais une fronde s'organise contre Robert Bourassa, elle se fera sans lui. D'ailleurs, ses 36 ans de militantisme libéral lui font croire que s'il y a contestation du leadership, elle se fera en famille et non sur la place publique. Il rappelle à cet égard les départs en douce de Georges-Émile Lapalme en 1958, Jean Lesage en 1969 et Robert Bourassa en 1976. Une façon de faire qu'il attribue à la culture politique du parti. « Les chefs libéraux sont assez grands garçons pour tirer les conclusions sans qu'il y ait contestation de l'intérieur. »



PHOTO JACQUES NADEAU

Selon Jean Allaire, les Québécois auront le « gros bon sens » de rejeter l'entente de Charlottetown. Lire le compte rendu de son entrevue au DEVOIR en page B-1.

Quoi qu'il arrive le 26 octobre, Jean Allaire entend consacrer ses efforts à la reconstruction du parti, qui lui semble être en état de délabrement. À son avis, le parti est profondément divisé et un très grand nombre d'exécutifs d'associations de comités ne sont plus fonctionnels. À travers sa tournée référendaire des régions du Québec, il ne se passe pas une seule journée sans que des militants libéraux et même des membres d'exécutifs de comités viennent lui faire partager leurs angoisses.

Le rebelle vedette porte un diagnostic encore plus sévère et plus sombre, sur l'état de la pensée politique du P.L.Q. « Il faut absolument que le Parti libéral se rebranche sur la population, parce

Voir page A-4 : Une défaite

Bourassa cherche le filon pour gagner les indécis

Michel Venne

LE PREMIER ministre Robert Bourassa cherche le filon pour ébranler les électeurs ambivalents, les amener à réfléchir d'ici au 26 octobre de manière à conclure, dans le secret de l'isolement, que « la prudence est du côté du OUI ».

En campagne à Montréal, hier, où il a rencontré quelque 200 avocats pour le OUI, M. Bourassa a trouvé « normal » qu'à ce stade-ci de la campagne, le NON soit confortablement en avance, de 19 points selon CROP (53-34), de 13 points selon la firme Créatec (40-27).

« J'ai dit en fin de semaine que j'avais la tête hors de l'eau, dit-il. L'eau monte, mais je crois qu'elle monte trop vite. »

Les électeurs se comportent à l'heure actuelle comme des syndiqués auxquels on présente un projet de convention collective en deçà de leurs espérances, soutient le premier ministre. Ils sont ambivalents et leur première réaction est même peut-être de le rejeter. Mais quand le jour vient de voter « et qu'ils voient les autres options s'ils refusent l'augmentation de salaire », ils peuvent changer d'avis.

Mais la question qui reste c'est : comment déclencher dans l'esprit des électeurs ambivalents ce virement, du NON vers le OUI. Et d'abord, les électeurs sont-ils si ambivalents que le premier ministre veut le faire croire.

Selon le sondage Créatec, réalisé pour le camp du OUI et dont LE DEVOIR dévoilait les grandes lignes hier, le taux d'indécis est de 33 %, le tiers des électeurs. Mais les ambivalents sont plus nombreux, selon le président de la firme de sondages, M. Grégoire Gollin. Grâce à des questions accessoires, il dit avoir mesuré la fermeté et la mollesse des intentions de vote. Selon ses calculs, 24 % de ceux qui affirment déjà leurs préférences sont influençables.

Au total, donc, 57 % de l'électorat (33 % d'indécis plus 24 % de mous) pourrait, selon lui, encore changer d'avis d'ici au 26 octobre.

Joint hier par LE DEVOIR, le sondeur du Parti québécois M. Michel Lepage, ne croit rien de tout cela. Selon lui, le vote de ceux qui se prononcent pour le NON est ferme et, en plus, le profil des indécis qu'il rencontre dans ses propres sondages se

Voir page A-4 : Bourassa

OVIDE MERCREDI EN INTERVIEW AU DEVOIR

Après un NON, l'entente pourrait quand même être améliorée

« Le ciel ne tombera pas si les gens votent NON, dit-il. Si Brian Mulroney agit rapidement et reconvoque les provinces, on pourrait même faire mieux. »

Chantal Hébert

AU LENDEMAIN d'un NON québécois à l'entente de Charlottetown, il ne faut pas exclure que le Québec puisse aller en chercher davantage à la table canadienne, calcule le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi.

Participant de premier plan aux négociations qui ont mené à l'accord du 28 août, le chef Mercredi parcourt ces jours-ci le Canada pour défendre le chapitre autochtone de l'Accord de Charlottetown.

Il est même prêt à mettre des critiques comme Pierre Trudeau et Preston Manning au défi de l'affronter en débat sur ce sujet très précis.

Mais il n'est pas pour autant de ceux qui voient nécessairement dans cette entente le dernier mot du Canada au Québec ou la dernière chance de ce dernier en matière d'accommodement constitutionnel.

Au contraire, ses propos, au fil d'une longue entrevue avec LE DEVOIR hier, laissent supposer qu'un NON le 26 octobre pourrait avoir un effet salutaire sur certains des partenaires du Québec, lesquels n'étaient pas tous, note-t-il, très sensibilisés aux réalités québécoises pendant les discussions de l'été dernier.

« Il y avait de la générosité à l'égard du Québec, relate-t-il au sujet de la négociation constitutionnelle des derniers mois, mais il pourrait y en avoir encore davantage. »

Car, selon lui, si les Mulroney, Rae, McKenna, Cameron et Ghiz semblaient conscients de l'ampleur des enjeux pour Robert Bourassa, d'autres premiers ministres prenaient beaucoup plus à la légère l'hypothèse de souveraineté du Québec. « Le sujet de la rupture du Canada ne dominait pas autant les préoccupations de tout le monde à la table », souligne-t-il.

À tout événement, le chef des Pre-

mières Nations refuse carrément de souscrire aux scénarios d'apocalypse évoqués par les ténors du OUI, à commencer par le premier ministre Brian Mulroney, et voulant que le départ du Québec suivrait de peu le rejet de l'Accord de Charlottetown.

« Le ciel ne tombera pas si les gens votent NON, affirme-t-il. Si Brian Mulroney agit rapidement et

reconvoque les provinces, on pourrait même faire mieux. »

Mais, au-delà des préoccupations du Québec, le premier souci d'Ovide Mercredi demeure la sauvergarde du chapitre autochtone de l'entente, un chapitre qui reconnaît le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des peuples qu'il représente et qui crée un troisième ordre de gou-

vernement au pays.

Or, cette entente a soudainement des adversaires de taille. Jeudi dernier, l'ancien premier ministre Pierre Trudeau n'a pas exempté le projet autochtone de ses critiques acerbes de l'Accord de Charlottetown. Et depuis cette semaine, Preston Manning et son parti réformiste

Voir page A-4 : Mercredi

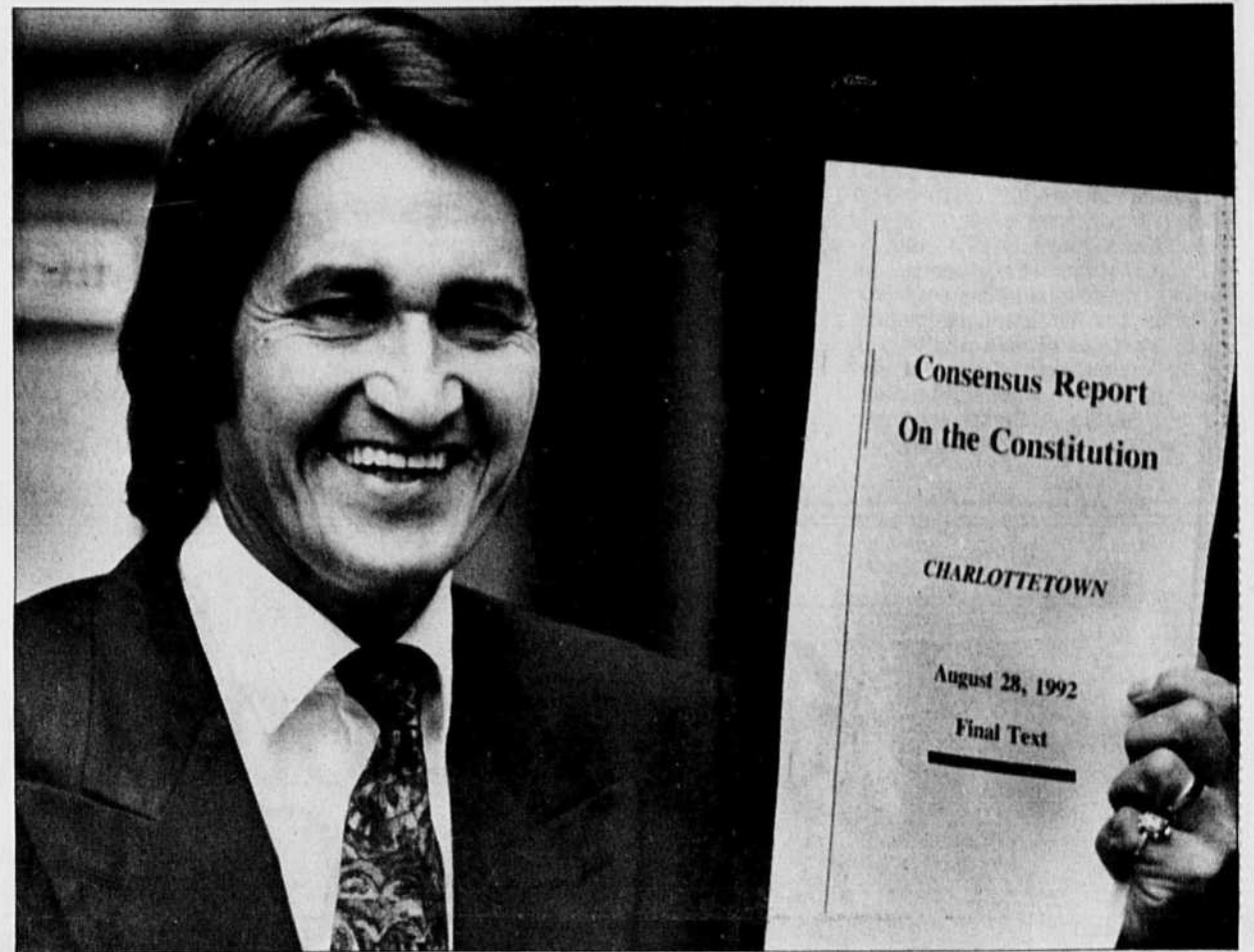


PHOTO JACQUES NADEAU

Ovide Mercredi : Il pourrait y avoir plus de générosité pour le Québec.

L'entente est un gage de paix sociale avec les autochtones, affirme Mulroney

Pierre Cayouette

LE PREMIER ministre Brian Mulroney a poursuivi hier sa défense du contenu de l'entente de Charlottetown, s'attardant cette fois à la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale autochtone, un gage de « paix sociale et de meilleure collaboration économique ».

M. Mulroney abordait pour la première fois cette question au Québec

depuis le début de la campagne référendaire.

« Ce que Charlottetown accorde aux autochtones ne prive personne de rien et va profiter à tout le monde », a dit le premier ministre hier matin, devant quelques centaines d'invités du Comité du OUI à Saint-Georges-de-Beauce.

De passage au DEVOIR hier, le chef de l'Assemblée des Premières Nations, M. Ovide Mercredi, s'est dit heureux du plaidoyer de M. Mulro-

ney. « L'accord de Charlottetown mène à la réconciliation et à la paix sociale. Je crois qu'il est important que le premier ministre vienne le dire aux Québécois et que le dialogue se poursuive », a commenté le leader autochtone.

À Saint-Georges-de-Beauce, dans une longue tirade qui prenait parfois des allures d'autoflagellation, le premier ministre Mulroney a d'abord dressé un constat d'échec de la politique autochtone des gouvernements

fédéraux.

« On ne peut pas dire, comme Canadiens, que c'est un grand succès, notre affaire. On dépense à Ottawa quelque 5 milliards \$ par année pour les peuples autochtones. Vous voyez les résultats : violence conjugale, alcoolisme, des taux de chômage qui frisent 95 % sur certaines réserves et des jeunes perdus pour toujours », a dit M. Mulroney.

« Les autochtones ne peuvent pas

Voir page A-4 : L'entente

Les USA envisagent un «boulevard maritime» entre les Grands lacs et le Mexique

Louis-Gilles Francoeur

LES ÉTATS-UNIS étudient très sérieusement la possibilité de se doter d'ici quelques années d'un véritable boulevard maritime, « l'Avenue des Amériques », qui utiliserait les eaux intérieures de ce pays pour y faire transiter, des Grands lacs jusqu'au Mexique, l'essentiel du vrac et des marchandises lourdes dans des barges qui emprunteraient principalement la rivière Illinois et le Mississippi.

L'Avenue des Amériques est sans contredit un mégaprojet par l'envergure de la révolution qu'il pourrait amorcer dans le transport des mar-

Le Mississippi servirait d'épine dorsale au futur boulevard maritime envisagé par les Américains.

chandises. Mais, explique le directeur du développement portuaire et intermodal de l'Administration maritime des États-Unis (MARAD, pour Maritime Administration), M. John Pisani, ce n'est pas un mégaprojet au sens traditionnel, c'est-à-dire qui nécessiterait des interventions majeures dans les milieux naturels et l'environnement.

Tout au contraire, soutient-il en justifiant d'ailleurs une partie de son projet par les gains importants que réaliseraient les États-Unis en matière de consommation d'énergie pour le transport des marchandises lourdes.

Selon M. Pisani, ce projet va de pair avec l'entrée en vigueur prochaine du traité de libre-échange avec le Mexique.

« Il fallait trouver un moyen de faire passer des marchandises des Grands lacs au Mexique, aller-re-

tour, à des prix capables de soutenir les nouvelles règles du jeu économique. »

La MARAD pense avoir trouvé un début de réponse dans l'idée d'un boulevard maritime intérieur, nord-sud, qui deviendrait le prolongement ou un complément au trafic maritime des Grands lacs. Deux autres rivières intérieures, l'une plus à l'Est et l'autre, plus à l'Ouest, complèteraient le réseau dont le Mississippi demeurerait l'axe central.

Un petit canal a été construit au début du siècle près de Chicago, qui permet aux marchandises expédiées à ce port, situé dans la partie sud du lac Huron, d'être immédiatement chargées dans des barges de taille modeste. Ces barges emprunteraient alors la rivière Illinois, un affluent du Mississippi, qui serait ensuite utilisé pour le transit jusqu'au golfe du Mexique. Par cabotage, c'est-à-dire en

longeant la côte du golfe, ces barges pourraient desservir plusieurs régions américaines et, objectif économique premier, le Mexique.

En coupant ainsi le prix du transport, on espère rendre les produits américains compétitifs sur ce nouveau marché, ce qui se fera aux dépens des autres moyens de transport moins économiques.

Le mouvement des barges, espère-t-on, se ferait dans les deux sens : on espère, en somme, qu'elles reviendraient aussi pleines qu'à l'aller.

Comme le canal qui sert de lien entre les Grands lacs et la rivière Illinois, qui coule sur le bassin versant sud des États-Unis, est étroit, il est donc impossible d'y faire passer les « lakers », c'est-à-dire les navires communs au fleuve Saint-Laurent et aux Grands lacs. Pour le faire, il faudrait élargir le canal et creuser la

Voir page A-4 : Les USA



CAHIER
SPÉCIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 842-9645

Date de tombée: 9 octobre 1992

PARUTION
le 16 octobre
DANS
LE DEVOIR

Le 16 octobre 1992, LE DEVOIR publiera un cahier spécial **Tourisme d'affaires**. Au sommaire:

• Avantages respectifs des grands hôtels et auberges pour la tenue de colloques et congrès • Transport aérien: les classes Affaires de l'avenir • Évolution de la bureautique destinée aux voyageurs d'affaires • Portraits de femmes d'affaires qui voyagent souvent • Trains et clientèle d'affaires: la stratégie d'Amtrak et de Via; la problématique des TGV en Amérique du Nord et au Canada • Voyageurs d'affaires et impôts • Libre échange nord-américain et voyages d'affaires • Tourisme d'affaires à Montréal: principales clientèles et tendances • Stratégie de développement des aéroports de Montréal • Grands congrès internationaux à Montréal et à Québec.

POLITIQUE

En tournée dans l'Outaouais

Parizeau tente de rassurer les fonctionnaires fédéraux

Jean Dion

envoyé spécial du DEVOIR

HULL — Jacques Parizeau savait que la partie n'allait pas être facile dans l'Outaouais, et les préoccupations liées au sort des fonctionnaires fédéraux sont venues le lui rappeler hier.

Après les personnes âgées, la vague qui portait jusque-là le camp du NON a donc frappé un second écueil.

En tournée à Hull, centre économique d'une région qui n'a jamais fait preuve d'un appui très chaud au Parti québécois ou à l'option souverainiste, M. Parizeau a dû se faire rassurant, s'employant à maintes reprises à repousser l'hypothèse à l'effet qu'une victoire du NON compromettrait la situation des employés du gouvernement fédéral, qui constituent pas moins du quart de la population active de l'Outaouais.

Interrogé par la presse régionale, et interpellé en tribune téléphonique, il a fait valoir que « le verdict du 26 octobre ne changerait rien à la situation », le véritable débat devant se faire lors des prochaines élections générales.

Le 27 octobre, Brian Mulroney sera toujours premier ministre du Canada. Lorsqu'il parle de catastrophe pour l'Outaouais, est-ce qu'il veut dire qu'au lendemain du référendum, il congédiera tous les employés de l'État ? Si ce n'est pas là l'objet de son propos, tout ce qu'il laisse entendre n'est que broutilles.

De fait, a poursuivi le leader du NON à la radio, « l'engrenage (qui amènera l'intégration des employés fédéraux à la fonction publique québécoise) ne se présentera qu'aux prochaines élections. C'est à ce moment que les choses pourraient changer, et c'est là qu'il faudra continuer de développer l'idée que nous défen-



Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a partagé hier la tribune à Hull avec le député fédéral du Bloc québécois, M. Gilles Rocheleau. Dans un passé pas si lointain, l'ex-député libéral provincial soutenait « se réveiller la nuit pour haïr les péquistes ».

dons depuis longtemps, à savoir qu'un Québec souverain aura besoin de ces fonctionnaires fédéraux.

« Mais débattre maintenant de cette question supposerait que MM. Mulroney et Bourassa déclareront la souveraineté au lendemain d'un NON, ou qu'ils nous concèdent déjà le prochain scrutin. »

La nécessité pour M. Parizeau de prendre position sur la question s'imposait d'autant plus que sa présence en Outaouais ne suivait que de quelques jours le passage des ténors du OUI, qui n'ont pas manqué de tracer un portrait fort sombre de l'avenir de la région advenant un triomphe des adversaires de l'accord du 28 août, évoquant la perte de quelque 13 000 emplois.

Là-dessus, M. Parizeau refuse d'identifier sa démarche à une stratégie d'évitement du débat de fond sur la fonction publique. « Au contraire, des études fréquentes sont

faites relativement au développement de la région et à son caractère vulnérable sur certains plans. Et le Parti québécois a tenu récemment un colloque sur la question des fonctionnaires, qui a connu un grand succès. »

Par ailleurs, le chef péquiste a brièvement commenté les sondages publiés hier, d'une part le CROP qui donne une avance de 19 points au NON — 53 % contre 34 % pour le OUI et 13 % d'indécis —, et d'autre part le Créatec-PLQ — 47 % contre 20 % pour le OUI et 13 % d'indécis — dont LE DEVOIR a obtenu copie.

« Le NON continue d'avancer, le OUI recule petit à petit, l'écart est intéressant », a-t-il dit du premier avant d'associer le « filtrage » du second à une « opération de *damage control* où, devant ce qui allait sortir dans CROP, les libéraux l'ont passé au DEVOIR de manière à ce que ça soit publié avec un certain nombre

de commentaires idoines sur le degré de mollesse ou de dureté des intentions de vote. C'est assez intéressant à voir. »

Refusant d'interpréter les sondages « dans un sens ou dans l'autre », il s'est dit d'avis que ceux-ci reflétaient « la difficulté des gens du OUI à vendre l'entente, de même que l'échec des tentatives d'effrayer les gens. »

Quoi qu'il en soit, a-t-il ajouté, il reste encore trois semaines avant l'échéance référendaire, les données peuvent changer, et « il ne faut surtout pas s'énervier. »

La conférence de presse d'hier matin a par ailleurs fait ressortir le côté pittoresque du débat référendaire en mettant côte à côte M. Parizeau et le bloquiste Gilles Rocheleau, ex-député et ministre libéral qui avait déjà confié « se réveiller la nuit pour haïr les péquistes ».

Ce dernier, qui militait du côté du

NON en 1980 lors de l'affaire des Yvettes, a cette fois confié que l'affaire Diane Jules n'aurait pas de conséquences sur la campagne, soutenant que « le véritable scandale, c'est celui d'André Tremblay qui, après avoir parlé à Diane Wilhelmy dans les termes que l'on sait, a incité les participants au congrès libéral à appuyer l'entente de Charlottetown. »

« Ça, c'est indécent. Pour les libéraux, c'est incroyable de s'être fait passer ça », a-t-il lancé, incitant ceux-ci à imiter Jean Allaire et Mario Dumont et à voter NON.

Mais, rétorque le chef du NON, « ils ont fait les fous. Ils n'ont pas une once de justification pour dire que le 27, quoi que ce soit aura changé. »

Quant à l'évaluation selon laquelle le NON accuse un recul dans l'Outaouais, il l'a qualifiée en conférence de presse d'« un peu gratuite ». « Vous supposez que le matraquage a eu de l'effet; pourtant, ils l'ont essayé dans d'autres régions, et ils ont frappé un noeud. Rien ne me laisse croire que ça soit différent ici. »

Par la suite, en réponse à une auditrice, fonctionnaire fédérale, qui disait craindre pour le maintien de son emploi bien rémunéré dans un Québec indépendant, le chef péquiste a ajouté que « ce n'est qu'une fois la souveraineté du Québec acceptée par référendum, après qu'on ait passé dix mois à en discuter et à en établir les bases, que la reconstruction administrative se fera. »

Rassurant, il a expliqué qu'au Parti québécois, nous travaillons depuis longtemps à cette question. Il faudra bien vous montrer où vous irez travailler et de quelle façon tous vos droits de travail seront maintenus, acquis et protégés. Il est naturel que vous ayez certaines hésitations. Mais cela n'a rien à voir avec le choix que vous aurez à faire le 26 octobre. »

SONDAGES

Prudence, dit Bouchard

JOLIETTE (PC) — Le vice-président du Comité du NON, Lucien Bouchard, a réagi très prudemment à la publication du sondage CROP qui donne l'avance à cette option à ce moment-ci de la campagne référendaire.

Tout en se réjouissant de ce résultat, M. Bouchard a dit qu'il préférerait attendre les résultats du référendum avant de crier victoire.

Invité de la Chambre de commerce du Grand Joliette, hier midi, M. Bouchard s'est moqué de la vision politique de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

S'adressant à quelque 250 personnes, M. Bouchard a utilisé un langage imagé pour décrire la philosophie centralisatrice de M. Trudeau et l'impossibilité pour le Québec de se fondre dans le moule canadien.

VLB défend Diane Jules

de la Presse canadienne

LE ROMANCIER Victor-Lévy Beaulieu reproche au camp du NON son ingratitude envers Diane Jules, pour s'être vite dissocié de la comédienne après sa déclaration de vendredi sur la peur des personnes âgées.

« Tout à fait solidaire avec Mme Jules », M. Beaulieu s'est décommandé d'une conférence de presse du député Jean Garon (PQ-Lévis) et autres porte-parole du NON, affirme-t-il depuis Trois-Pistoles.

Le thème annoncé de la conférence de presse du NON, hier à Québec, était le développement régional en regard de l'entente de Charlottetown.

Les ténors du NON, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, avaient dès samedi jugé déplacés les propos de Mme Jules à Trois-Rivières.

« À nous les artistes, les politiciens de tous bords nous demandent d'être de leur bord. Quand la chose peut être de conséquence, les politiciens, qui n'ont d'égal que la presse, ne veulent pas savoir ce qui fait le prix de la sincérité », affirme-t-il avec amertume.

D'après l'auteur de *Montréal P.Q.*, « Mme Diane Jules ne dit rien de bien extraordinaire. Oui il y aura toujours quelques petits vieux quelque part qui auront la chienne, ce en quoi ils ressemblent à leurs cadets. »

En questionnant, l'auteur n'épargne aucun des deux chefs. « Pourquoi faut-il que le malheur arrive toujours par les femmes ? Parce qu'on peut les manipuler ? Que ce soit M. Robert Bourassa qui, pour n'être qu'écrasement, confond les débats parlementaires et le débat démocratique ? »

« Ou que ce soit M. Jacques Parizeau qui, dans le baveux de l'irrespect, envoie paître Mme Diane Jules malgré toute la bonté de ce qui a fait son discours profond ? » M. Beaulieu a noté chez le chef péquiste, parlant de la comédienne : « Nous qui faisons du spectacle » et s'est repris : « Nous qui faisons de la politique ». « Ah ! quel beau lapsus non révélé par les médias. »

De plus Victor-Lévy Beaulieu souligne un passage de l'ex-premier ministre Trudeau, partisan du NON, référant à « ce pouvoir dont les autochtones profitent déjà, au détriment de ce que semble être le Canada à tout prix qu'on veut me vendre », écrit-il dans son communiqué.

« Une telle perversion de tous les langages, je ne puis l'admettre. Car elle est le seul signe que je comprends de ce pays (...) Le langage de nos contrées ne signifie plus rien, sinon par l'absurde. À quand donc un peu de vérité ? »

La campagne, aujourd'hui

d'après la Presse canadienne

■ Pour le OUI : à Montréal, ralliement des aînés à midi avec la participation du premier ministre du Québec Robert Bourassa. Le premier ministre et la caravane du OUI poursuivent ensuite leur tournée référendaire dans la région de Québec. Le premier ministre canadien Brian Mulroney prononce une causerie devant l'Association des exportateurs canadiens.

■ Pour le NON : à Montréal, Jacques Parizeau et Bernard Landry donnent en matinée une conférence de presse sur l'entente de Charlottetown et le développement économique. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard conduisent en soirée la caravane du NON en Abitibi-Témiscamingue. Le leader du Réseau des libéraux pour le NON, Jean Allaire, prononce une causerie devant les membres du Jeune Barreau à Montréal; Mario Dumont parle devant les étudiants du cégep de Sherbrooke.

■ Autres : le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, et le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, débattent au Point de Radio-Canada. L'économiste Rodrigue Tremblay présente une analyse sur l'entente constitutionnelle suivie d'une discussion avec des étudiants, à Montréal. Le président du Regroupement économique et constitution, Claude Beauchamp, et le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, croisent le fer devant l'Association des gens d'affaires d'Ahuntsic.

ENCORE UNE FOIS, C'EST LE TEMPS DES

Obligations d'épargne du Canada

C'est le temps de la récolte.

C'est aussi le temps de prévoir et de rassembler vos économies pour acheter des Obligations d'épargne du Canada. Depuis 46 ans, elles représentent l'investissement favori de millions de Canadiens.

Cette année, elles seront en vente du lundi 19 octobre au lundi 2 novembre. Vous pouvez acheter vos Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière; mais n'oubliez pas qu'elles sont offertes pour un temps limité seulement. Alors, assurez-vous d'acheter les vôtres avant qu'il soit trop tard.

VOICI SIX CARACTÉRISTIQUES TRÈS INTÉRESSANTES :

1. **SÛRES.** Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Elles constituent un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.
2. **ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS.** Les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; vous avez donc toujours accès à votre argent.
3. **TAUX CONCURRENTIEL.** Les obligations offrent un taux de rendement concurrentiel, surtout si l'on considère qu'elles sont encaissables en tout temps. Cette année, le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre.

4. **DEUX TYPES D'OBLIGATIONS.**

Quand vous optez pour les obligations à intérêt composé, l'intérêt est réinvesti automatiquement. Si vous choisissez les obligations à intérêt régulier, l'intérêt vous sera payé le 1^{er} novembre de chaque année.

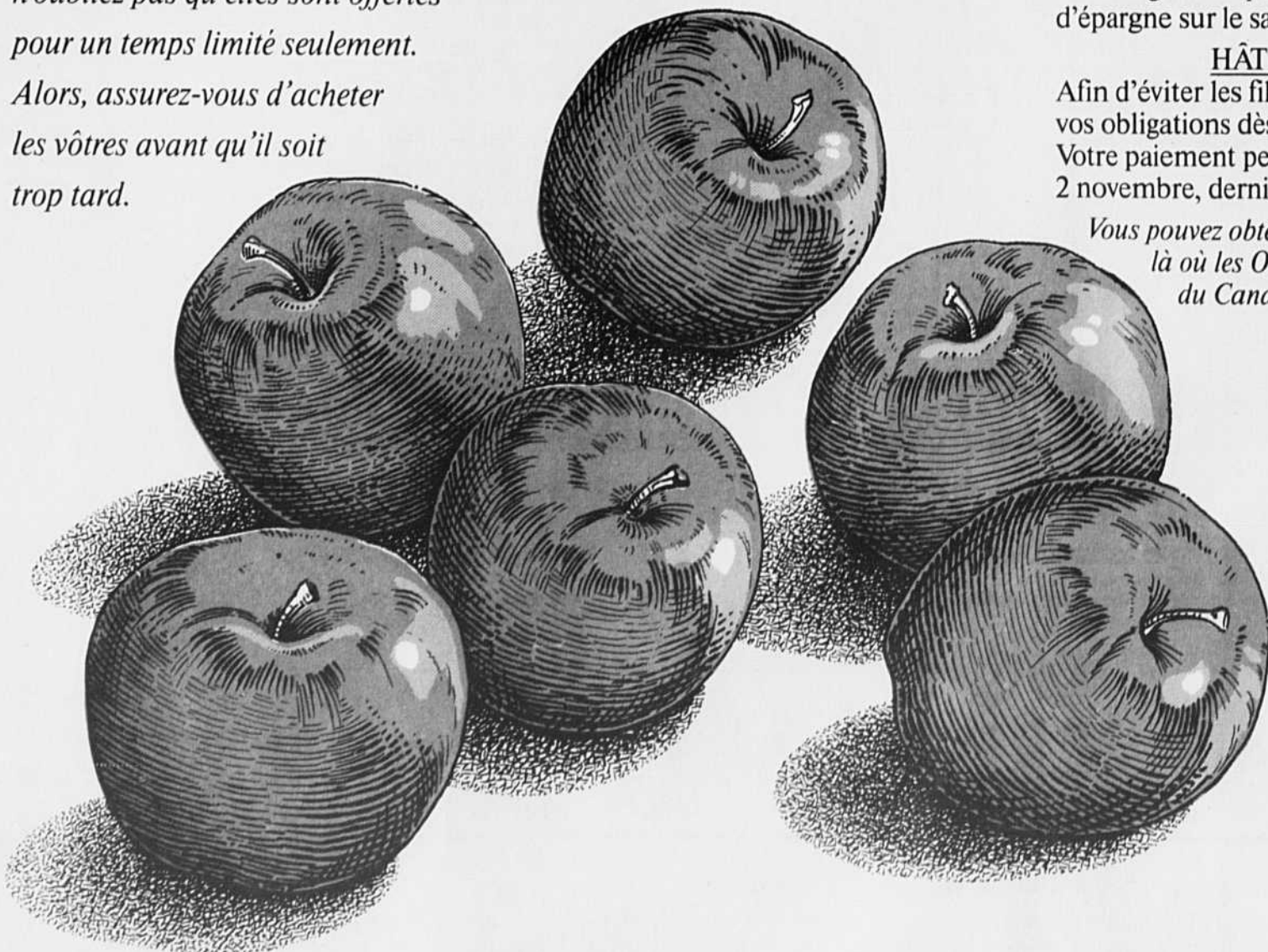
5. **À PARTIR DE 100 \$.** Les obligations à intérêt composé sont offertes à partir de coupures de 100 \$, tandis que les obligations à intérêt régulier le sont en coupures minimales de 300 \$.

6. **LES ACHETER... RIEN DE PLUS FACILE !** Vous pouvez acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière. Bon nombre d'employeurs offrent également à leurs employés la possibilité d'acheter des obligations par le biais du Mode d'épargne sur le salaire.

HÂTEZ-VOUS !

Afin d'éviter les files d'attente, achetez vos obligations dès le 19 octobre. Votre paiement peut être daté du lundi 2 novembre, dernier jour de la campagne.

Vous pouvez obtenir tous les détails là où les Obligations d'épargne du Canada sont en vente.



Canada

Achetez-les du 19 octobre au 2 novembre.

Jusqu'à 250 victimes dans l'immeuble éventré par un Boeing 747

AMSTERDAM (Reuter) — Les sauveteurs continuaient hier à fouiller les décombres encore fumants de deux immeubles de la banlieue d'Amsterdam détruits par la chute d'un Boeing 747 cargo de la compagnie El Al, avec peu d'espoir de retrouver des survivants.

Les autorités craignent que le bilan de la catastrophe de dimanche soir ne dépasse les 250 morts — le nombre le plus élevé de victimes au sol de toute l'histoire des accidents aériens.

En début de soirée, les sauveteurs avaient retrouvé seulement une dizaine de corps. Le maire de la ville a estimé à plus de 250 le nombre de disparus — et qui sont probablement décédés. Les précédentes estimations faisaient état de 209 personnes portées manquantes.

Le Boeing 747-200F de la compagnie israélienne, qui transportait trois membres d'équipage, une passagère et 114 tonnes de fret, s'est écrasé peu après son décollage sur deux grands immeubles du quartier de Bijlmermeer, au sud-est d'Amsterdam, où résident de nombreuses familles immigrées originaires d'Afrique et des Antilles.

Les responsables de l'aviation civile ont précisé que le Boeing avait perdu ses deux moteurs tribord peu après le décollage. Les deux réacteurs ont été retrouvés à 15 km du point d'impact.

Le pilote a vainement tenté pendant neuf minutes de ramener son appareil à l'aéroport de Schiphol, où le drame a été suivi de bout en bout par la tour de contrôle.

Le choc a été d'une violence extrême. « J'ai pensé que c'était un tremblement de terre », a raconté un témoin. Des dizaines d'habitants ont été blessés en sautant de leurs appartements en flammes.

Pour le ministre néerlandais des Transports, Hanja Maij-Weggen, aucune piste ne doit être écartée mais la thèse d'un attentat semble cependant peu probable. « Nous n'excluons rien mais nos suppositions ne nous entraînent guère dans cette direction. La première impression, c'est que le problème était d'ordre technique », a-t-elle dit.

Les enquêteurs comptent beaucoup sur la découverte de la « boîte noire » de l'avion pour tenter de savoir ce qui s'est exactement passé.

Les autorités néerlandaises ont pu reconstituer le déroulement du drame d'après l'enregistrement des échanges radio entre le pilote et la tour de contrôle.

Six minutes après le décollage, le pilote a lancé un appel de détresse, signalant que le moteur numéro trois était en feu. Il a demandé la permission d'effectuer un atterrissage d'urgence.

On avait dégagé pour lui la piste numéro 6, qui suit un axe sud-ouest/nord-est et semblait la plus accessible en fonction du vent. Mais le pilote a décidé de se poser sur la piste 27 (axe est/ouest). Peut-être a-t-il pensé qu'un fort vent arrière faciliterait son atterrissage.

Alors que le Boeing était à environ 1525 m, le pilote a signalé que le moteur numéro 4 était à son tour en feu. Il a décrit des cercles pour perdre de l'altitude puis a annoncé qu'il ne contrôlait plus les volets et ne maîtrisait pas l'appareil. À 18 h 33, trois minutes avant le choc, le commandant de bord Isaac Fuchs a lancé son dernier message : « Nous tombons ».

Les sauveteurs progressent difficilement parmi les décombres et pensent qu'il faudra plusieurs jours pour récupérer toutes les victimes. L'identification devrait être également longue et difficile, la plupart des corps étant carbonisés.

Le Boeing s'est désintégré sous le choc et la plupart des débris de l'avion n'ont pas la taille d'une valise. « Il y a eu comme un impact de bombe, une énorme déflagration suivie d'une boule de feu et les gens couraient partout », a déclaré un témoin.

Aucune catastrophe aérienne n'avait fait jusqu'ici autant de victimes au sol. En octobre 1976, un Boeing 707 s'était écrasé sur la ville bolivienne de Santa Cruz, tuant une centaine d'habitants.

Trêve algonquienne

HULL (PC) — Alors que jeudi dernier les Algonquins se sont interposés pour empêcher un béliet mécanique d'entrer dans le bois pour y construire un chemin forestier à quelques kilomètres au sud du Domaine, les parties en cause ont convenu d'une trêve qui devait prendre fin à 9 h aujourd'hui.

« On n'entrera pas dans le bois », a affirmé hier en fin d'après-midi l'homme d'affaires Claude Bérard, au terme d'une journée de négociations avec les Algonquins du lac Barrière, dans la réserve faunique La Vérendrye. Cette trêve a permis aux parties de négocier les modalités de coupe de bois dans la réserve faunique La Vérendrye selon un plan établi cet été par André Lafond, un ingénieur forestier.

Le plan Lafond a été conçu à la demande du juge Réjean Paul, intervenu en tant que médiateur dans le conflit opposant les Algonquins et Claude Bérard. Ce plan réduirait d'environ 50 % la superficie du territoire de coupe octroyé par le ministre des Forêts à l'homme d'affaires gatinos de façon à répondre aux attentes des Algonquins quant au respect des zones « sensibles » de ce territoire.



Le Boeing a été totalement désintégré quand il a ouvert cet immense trou dans cet immeuble.

PHOTO AP

TRANSPORT SCOLAIRE

Fatigué du flou meurtrier, le coroner Bouliane précisera d'abord les responsabilités de chacun

Danny Vear

« ENFIN ! », soupireront ceux qui croient que son enquête fait trop de bruit comme ceux qui croient qu'elle n'en fera jamais assez.

Le coroner Marc-André Bouliane va déposer vendredi son rapport — et ses recommandations tant attendues — sur les circonstances entourant les décès de Jean-Michel Bisson et de Karine Bolduc, les deux enfants à l'origine de sa croisade pour l'amélioration de la sécurité dans le transport scolaire au Québec.

Dès la reprise de son enquête, hier, au Palais de justice de Montréal, le coroner Bouliane a donc annoncé que son rapport serait rendu public à la fin de la semaine.

Du même souffle, il a dévoilé qu'il souhaitait mettre fin au flou des responsabilités dans la sécurité du transport scolaire.

Dans son rapport, il recommandera que ces responsabilités soient distribuées de « façon claire, nette et précise » entre les organismes et les autorités auxquelles lesdites responsabilités reviennent devant la loi.

« Depuis le début de mon enquête, j'entends toujours la même chose. Ce n'est pas moi, c'est le gouvernement, disent les commissions scolaires. Ce n'est pas moi, ce sont les commissions scolaires, dit le gouvernement. Tantôt, ce sont les parents. Finalement, ce seraient les enfants qui seraient responsables de leur sécurité », a dit le coroner.

À ce chapitre, il a déjà déploré que le rapport du comité interministériel, rendu public en septembre, renvoie aux 168 commissions scolaires du Québec la seule responsabilité de

la sécurité dans le transport scolaire.

En ce qui concerne les autres recommandations de son rapport, le coroner a souligné que celles-ci sont connues depuis longtemps : embauche de brigadiers adultes, élimination de la traverse des enfants devant les autobus, amélioration des autobus, etc.

Toujours selon le rapport ministériel, de 1985 à 1991, il y a eu 17 morts accidentelles d'enfants d'âge scolaire.

Or, ce nombre est beaucoup plus élevé, croit le coroner Bouliane, et la première journée de sa dernière semaine d'audiences a servi à le démontrer.

Dans un climat d'une tristesse infinie, le coroner Bouliane a entendu, hier, les témoignages de parents qui ont perdu leur enfant dans un accident impliquant un autobus scolaire.

Bouleversée, Isabelle Rolland a lu un texte sobre qui racontait sa fille, Anouk, morte en 1983, qui aimait bien des choses, *Passe-Partout* et les chats, qui « avait un rire en cascades qu'il m'arrive encore d'entendre la nuit ».

Michel Rouleau, de Terrebonne, a relaté la mort de son fils Patrick, âgé de 3 ans et demi, qui s'est fait écraser par un autobus sous les yeux de sa grande sœur, horrifiée, toujours apeurée aujourd'hui de ce monstre jaune. Le décès de Patrick n'est pas comptabilisé dans les statistiques gouvernementales, a précisé le coroner.

Robert Jutras, qui a perdu son fils Éric il y a deux ans, a parlé de l'oubli et de l'impossibilité d'oublier. « Au début, on essaie d'expliquer, de comprendre, de consoler son épouse. Mais quand on a tout dit, ce n'est pas

facile de consoler quelqu'un. »

L'un après l'autre, une trentaine en tout, ils ont défilé devant le coroner, lui ont raconté leurs « peines » et « l'horreur » de perdre un enfant. « Une vraie thérapie de groupe », a souligné l'un des parents. À tour de rôle, ils ont laissé une rose au coroner Bouliane qui s'est retrouvé avec un bouquet imposant en fin de journée.

Ne dédaignant pas le pathos, le coroner Bouliane a souligné que ces témoins vont replacer « les choses dans leur contexte, rétablir la réalité ».

En après-midi, dans un témoignage coloré et plus gai, une ingénieure ergonomiste, Dominique Le Borgne, a qualifié les autobus scolaires actuels de « monstres », d'« outils de mort ». Après avoir passé en revue les lacunes de ces autobus à nez long, elle a conclu que les correctifs à y apporter sont si majeurs qu'il vaudrait mieux éliminer tous les autobus actuels. Pour elle, la solution, c'est l'autobus à nez plat, mieux adapté aux chauffeurs et plus sécuritaire pour les enfants.

Madame Le Borgne s'est permis d'égratigner au passage les mesures proposées par le comité interministériel sur la sécurité dans le transport scolaire. « Il ne faut pas faire semblant de corriger les choses en ajoutant des gadgets et finalement laisser la responsabilité complète de la sécurité de nos enfants sur le dos des chauffeurs », a-t-elle dit.

Dans son rapport, le comité proposait notamment un bras d'éloignement placé devant l'autobus.

Depuis le début de son enquête, commencée à Aylmer au printemps, le coroner Bouliane a entendu quel-

Le flot de raccrocheurs force les commissions scolaires à « jouer » avec leurs budgets

Caroline Montpetit

DÉBORDÉES de demandes provenant de jeunes raccrocheurs désireux s'inscrire à l'éducation des adultes, une majorité de commissions scolaires ont réinvesti l'argent prévu pour la réinsertion de cette population à l'école régulière dans des classes spécialement créées pour l'accueillir à l'éducation des adultes.

C'est ce que révèle un sondage effectué par l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), auprès de 42 commissions scolaires.

En vertu de ce sondage, les deux tiers des commissions scolaires approchées ont en effet choisi de créer des classes spéciales, financées à même les fonds du secteur des jeunes, pour pallier à la demande croissante de jeunes décrocheurs désireux finir leur cours secondaire à l'éducation des adultes.

« Contrairement aux enveloppes destinées au secteur des adultes, les budgets du secteur des jeunes attribués par le ministère de l'Éducation sont ouverts et déterminés en fonction du nombre de personnes admissibles au 30 septembre. Même si les jeunes ne veulent pas retourner à l'école régulière, ils ont droit à cette subvention. Les commissions scolaires ont donc décidé de réinjecter ces fonds dans des classes spéciales à leur attention », explique Paul Labrecque, président de l'ACSQ.

Selon l'étude effectuée par l'ACSQ, pas moins de 17 000 refus ont en effet été enregistrés cette année dans les services d'éducation des adultes des

48 commissions scolaires sondées.

On dénombre ainsi, à ce jour, 5 000 personnes placées en liste d'attente à la CECM, 3 000 à la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer, plus de 700 à la Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val Monts, 200 à la Commission scolaire de Rivière-du-Loup.

Sur le nombre de commissions scolaires rejointes dans le cadre du sondage, 85,4 % ont en fait dû refuser des étudiants adultes en raison de l'enveloppe budgétaire restreinte destinée à cette clientèle.

Par ailleurs, 60 % de la clientèle totale du secteur des adultes a moins de trente ans, selon M. Labrecque.

La clientèle de 16 à 18 ans, selon les chiffres avancés par l'ACSQ, constitue de 15 à 16 % de la population du secteur des adultes.

« Il est certain que les jeunes raccrocheurs forment une clientèle qui a des problèmes et qui a besoin de services particuliers, poursuit le président de l'ACSQ. Mais il serait plus grave de constater que ces jeunes ne sont pas désirés tant par le secteur des adultes que par le secteur des jeunes. »

À l'heure où l'abandon scolaire arrive en premier lieu dans l'agenda du ministère de l'Éducation, M. Labrecque invite les commissions scolaires à favoriser les jeunes décrocheurs dans l'attribution des budgets aux différents secteurs de l'éducation.

Selon lui, les classes spéciales ou les classes destinées aux jeunes demeurent par ailleurs la meilleure formule pour réintégrer ceux qui ont délibérément choisi de quitter l'école régulière.

« Si ces services n'existaient pas, les jeunes retourneraient peut-être à l'école régulière pour un mois ou deux, mais ils auraient tôt fait de décrocher une fois de plus et en novembre, on les retrouverait tout simplement dans la rue... », soutient-il.

Confrontées à la fermeture des budgets destinés à l'éducation des adultes, certaines commissions scolaires devront par ailleurs inévitablement mettre fin à certaines de leurs activités au cours de l'année qui vient.

« Dans l'ensemble, à cause des compressions budgétaires, les commissions scolaires offrent un volume d'activités de 20 % inférieur à ce qu'elles ont donné l'an dernier », ajoute-t-il.

Sans somner le ministère de l'Éducation de rouvrir immédiatement les budgets du secteur des adultes en fonction de la population actuellement en liste d'attente, le président de l'ACSQ espère tout au moins, à l'annonce des crédits destinés à l'éducation l'an prochain, découvrir une enveloppe ouverte destinée à la réintégration des jeunes adultes de moins de 20 ans.



MONTRÉAL
LES 13, 14 ET 15 OCTOBRE 1992
Hôtel Le Reine-Élizabeth

COLLOQUE INTERNATIONAL FLEUVES ET PLANÈTE

DU SOMMET DE LA TERRE
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES GRANDS FLEUVES DU MONDE

Le Colloque international Fleuves et Planète est organisé dans la foulée d'une conférence internationale sur la gestion des grands fleuves qui s'est tenue à Orléans (France) en 1991.

Son objectif est de faire partager une vision et des préoccupations intégrées à trois clientèles : les gens d'affaires, les universitaires et les intervenants gouvernementaux. Cette rencontre devrait contribuer à développer, au plan international, un réseau d'échange et d'expertise en matière de tourisme, d'environnement, de développement et de gestion sur les grands fleuves du monde.

Pour renseignement Tél.: (514) 384-4010



LA NOUVELLE ENTENTE CONSTITUTIONNELLE

RENSEIGNEZ-VOUS 1-800-561-1188



Personnes sourdes ou malentendantes :

1-800-465-7735 (ATS/ATME)

Canada

On négocie toujours et Wells fait des menaces

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, n'était toujours pas satisfait hier soir des textes juridiques de l'entente constitutionnelle de Charlottetown et envisageait donc d'annuler sa tournée en Alberta et en Colombie-Britannique.

M. Wells doit en effet se rendre aujourd'hui dans l'ouest du pays pour prononcer des discours et accorder des interviews. Mais il discutait toujours hier de certains détails du texte final de l'accord avec le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles, Joe Clark.

Il existe toujours un certain degré d'incertitude sur ce que sera la version finale, a indiqué M. Wells. J'espère que nous serons en mesure de régler la situation avant la fin de la journée. Si on ne peut pas, alors je verrai si je dois annuler mon projet d'aller dans l'Ouest ou si je dois adopter une autre approche.

M. Wells veut s'assurer que les textes juridiques, qui n'ont pas encore été dévoilés, affirment bien que

la nouvelle Chambre des communes et le Sénat élu partagent largement les mêmes règles et les mêmes pouvoirs. C'est un principe sur lequel on s'était entendu lors de la signature de l'entente, le 28 août, à Charlottetown.

Le premier ministre terre-neuvien, qui mène une campagne plutôt discrète dans sa province dont le but est simplement d'informer les électeurs, a déclaré qu'il était réticent à s'engager énergiquement dans une campagne en faveur du OUI, en vue du référendum du 26 octobre, parce qu'il n'y avait pas encore de texte final sur l'entente constitutionnelle.

Je serais très embarrassé de demander un appui en faveur de l'accord et de m'apercevoir ensuite que le texte juridique ne reflète pas ce qui avait été convenu, a affirmé M. Wells.

Le premier ministre de Terre-Neuve avait également prévu de se rendre en Ontario et au Manitoba la semaine prochaine pour défendre l'entente constitutionnelle.

a perdu un point de popularité, au profit de son adversaire Jacques Parizeau. En outre, les têtes d'affiche du NON (Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, Jean Allaire, Pierre Trudeau), recueillent ensemble 42 points de popularité, contre 28 pour les têtes d'affiche du NON, M. Mulroney ne recueillant la confiance que de 6 % de Québécois, 2 % à peine pour Jean Chrétien;

— L'un des arguments du OUI, consiste à dire qu'après un NON, c'est le vide; « Je serais surpris que les premiers ministres se précipitent à la table de négociations pour recommencer après un NON », a dit M. Bourassa hier. Ou pire, ce serait un premier pas pour la souveraineté. Eh bien, deux firmes de cotation américaine, Goldman Sachs et Moody's ont fait savoir la semaine dernière qu'un NON ne serait pas la catastrophe, mais le retour au statu quo : *business as usual*. En outre, déclare le sondeur Michel Lepage, selon ses enquêtes d'opinion, les gens préfèrent la souveraineté à l'entente et ils savent que le référendum ne porte pas sur la souveraineté.

Alors il reste l'explication lente et patiente de l'entente, ce à quoi M. Mulroney a commencé à s'attaquer en fin de semaine, de même que M. Bourassa hier. Ce dernier a même lu les articles de l'accord sur la société distincte pour bien démontrer que le Québec était protégé.

M. Bourassa a d'ailleurs dit aux journalistes que la leçon du référendum sur le traité de Maastricht en France, était qu'il faut « expliquer dans toute la mesure du possible », et répliquer aux arguments de faits des adversaires.

Le ministre Gil Rémillard s'est employé à répliquer au camp du NON en soulignant quelques « faussetés » qu'il a relevées dans les documents de propagande du camp adverse.

Le NON distribue des centaines de milliers de copies de l'entente annotées par des experts pour le NON. M. Rémillard a relevé plusieurs mensonges dans ces annotations, entre autres sur le chapitre de l'union économique qui ne met pas du tout en danger, comme le prétendent les tenants du NON, les institutions québécoises.

Les sondeurs du Parti québécois et du Parti libéral s'entendent toutefois sur une chose : la victoire dépendra de l'attitude d'un groupe d'électeurs que d'aucuns appellent les « souverainistes mous ». Ce sont ces nationalistes québécois qui veulent plus de pouvoirs pour le Québec mais sans disloquer le Canada.

Il s'agit entre autres des personnes qui, comme Jean Allaire et Mario Dumont, ont pris l'échec de l'accord du lac Meech comme une gifle et ont fait monter les enchères pour donner leur appui à une nouvelle constitution.

Selon le stratège du OUI Fernand Lalonde, il s'agit de ces nationalistes qui veulent protéger leur langue et qu'il faut convaincre que l'entente assure la protection de son identité. L'enjeu à lui présenter c'est : « Si on vote NON, et qu'on n'est pas souverainiste, est-ce qu'on ne risque pas de perdre ce qu'il y a sur la table et ouvrir la porte à ce qu'on ne désire pas ? »

Pour les séduire, la publicité du OUI inonde le Québec de symboles nationalistes. Tandis que les têtes d'affiche ont ressorti le livre bleu de René Lévesque et cherchent à con-

vaincre les électeurs que l'entente, non seulement y répond, mais est supérieure.

M. Bourassa poursuit sa tournée à Montréal aujourd'hui et à Québec demain.

Les USA

rivière Illinois et le fleuve Mississippi, des possibilités « totalement écartées d'entrée de jeu », explique M. Pisani.

Ce projet, déclare-t-il, ne nécessitera aucun dragage, ni aucune dérivation de l'eau des Grands lacs vers le bassin versant sud des États-Unis. On entend utiliser et même concevoir de petites barges, capables d'utiliser les cours d'eau existants sans avoir à les modifier.

En réalité, on découvre après une génération de solutions préférablement choisies pour leur envergure que de petits équipements offrent une flexibilité tout à fait avantageuse. Aux États-Unis, on entend en effet développer de plus en plus le transport « intermodal », c'est-à-dire établir des liens entre camions, trains, navires et barges pour réduire le plus possible les coûts. Les États-Unis entrent dans ce domaine avec un arsenal législatif aussi nouveau que promis à un essor certain.

Comme il faut des dizaines de wagons et parfois des centaines de camions pour transporter le contenu d'une seule barge à fond plat, capable de naviguer dans très peu d'eau, on prévoit évidemment un potentiel élevé à ce nouveau mode de transport.

Le projet, précise M. Pisani qui présentera son projet cette semaine à Montréal dans le cadre de la Conférence Jacques Cartier sur l'avenir du fleuve et des Grands lacs, permettra de diminuer grandement les coûts du transport parce qu'il permettra fondamentalement de réduire notre utilisation de combustibles fossiles, de réduire la pollution de l'air et les accidents de la route, ce qui n'est pas négligeable.

Un gallon d'hydro-carbures, affirme M. Pisani, permet actuellement de transporter une tonne de marchandises beaucoup plus loin par barge que par train ou par camion. C'est pourquoi, malgré la flexibilité des trains et du camionnage, une part énorme du marché du transport pourrait bien emprunter éventuellement l'Avenue des Amériques.

Ce retour en mode majeur au transport maritime intérieur, qui constituait l'armature de l'économie des siècles passés, n'est pas sans précédent dans l'histoire récente. En Europe, on a créé récemment des liens directs entre la mer du Nord et la mer Moire via des grands fleuves comme le Rhin. Tout en intensifiant le cabotage sur les côtes.

La MARAD a confié l'étude de faisabilité de son projet à l'Université de Louisiane, à Baton Rouge, une des quatre institutions homologuées pour ses recherches spécialisées. L'étude en cours devrait tout particulièrement scruter les impacts économiques du projet sur les marchés agricoles américains, dresser le portrait-robot des équipements (barges et remorqueurs) et une modélisation de ses impacts environnementaux, quels qu'ils soient.

Le ministère québécois des Transports suit l'évolution de ce dossier.

Selon M. Jérôme Faivre, analyste au transport maritime du ministère, ce projet n'est pas menaçant pour le transport maritime québécois, qu'il pourrait même « compléter » au passage.

Le Saint-Laurent reçoit principalement des navires de haute mer dont les chargements, pour pénétrer plus avant dans l'Amérique, doivent être transférés sur des navires à la mesure des écluses des Grands lacs, les « Lakers ».

Actuellement, explique M. Faivre, le trafic maritime a tendance à diminuer au Québec car les exportations de grains diminuent tout comme la demande pour le fer étranger, qu'apportaient les bateaux dans leurs cales.

C'est en ce sens, explique M. Faivre, que toute revitalisation du transport maritime en vrac ou de grosses quantités sur le réseau interne américain ne peut que vitaliser les équipements et le réseau maritime d'ici en augmentant l'intérêt pour les solutions de moindre coût.

Selon cet analyste, il faut cependant prévoir qu'un tel projet aura des retombées sur les autres modes de transport, ferroviaire et routier. Déjà le secteur ferroviaire souffre de malnutrition partout, si l'on peut dire, aux dépens du camionnage qui a tout envahi. Et il n'est pas sûr, d'autre part, que l'industrie du camionnage acceptera de voir naître un concurrent capable de lui assener des coûts à la baisse.

L'entente

faire pire que nous », a-t-il ajouté.

Le premier ministre s'en est pris à Jacques Parizeau et aux autres nationalistes québécois tentés de critiquer le volet autochtone de l'entente de Charlottetown en faisant un parallèle avec la situation du Québec. « Des conneries, de la xénophobie », a dit M. Mulroney.

Le premier ministre a néanmoins cru bon de rassurer son auditoire beauceron et tous ceux qui craignent que l'entente de Charlottetown en accorde trop aux autochtones.

Ce droit à l'autonomie gouvernementale sera encadré par les mêmes principes et les mêmes lois qui s'appliquent à tous les Canadiens. La clause Canada continue de s'appliquer à eux comme à tous les autres Canadiens », a-t-il expliqué.

Il en va tout autant pour le principe fondamental de la « paix, l'ordre et le bon gouvernement », reconnus dans l'Acte constitutionnel de 1867.

La reconnaissance du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale ne porte aucunement atteinte à l'intégrité territoriale des Québécois d'une autre province, a aussi précisé M. Mulroney.

Le premier ministre a soutenu que reconnaître les droits autochtones, « cela veut dire la paix sociale et la collaboration économique au lieu de l'incompréhension, le malentendu et les affrontements stériles ».

M. Mulroney a reconnu que le problème autochtone freinait le développement économique du Québec et ternissait son image auprès des investisseurs étrangers.

On a vu les réactions dans le Grand Nord québécois quand on a essayé de procéder à une construction vitale pour notre société. On a vu les réactions à New York lorsque les détenteurs de nos obligations ont entendu parler de la situation des Cris. C'est pas bon pour vous, c'est pas bon pour moi, c'est pas bon pour Marcel Dutil et ses collègues qui veulent investir dans la création d'emplois », a-t-il lancé.

À Montréal, hier après-midi, le premier ministre Mulroney a reproché à Pierre Elliott Trudeau de ne pas respecter une tradition propre aux grands pays démocratiques.

La tradition, dans d'autres pays démocratiques comme les États-Unis, est à l'effet que les anciens présidents s'entraident. Ils s'aident l'un et l'autre sur les grandes questions d'unité nationale. Ici, ça ne semble plus être le cas », s'est-il plaint.

Pressé de commenter les deux sondages publiés hier, M. Mulroney n'a pas voulu se montrer ébranlé. Tant le sondage CROP-La Presse (53 %/34 %) que le Créatec-PLQ (publié par LE DEVOIR) (40 %/27 %) révélaient une forte avance du NON au Québec.

Vous n'avez qu'à regarder les dates des sondages. Ça été pris effectivement entre jeudi et samedi, dans le creux de la vague de la transcription des conversations téléphoniques a-t-il dit. Déjà, on sent et on sait, par nos sondages internes, une reprise du OUI au Québec.

M. Mulroney a qualifié de « bizarre » le fait qu'un station de radio montréalaise ait fait appel à des comédiens pour faire une lecture dramatisée de la transcription de la conversation entre Diane Wilhelmy et André Tremblay et diffusé le tout au moins à cinq reprises.

En vantant les vertus de l'appartenance du Canada au G-7, M. Mulroney a dit qu'il valait mieux voter OUI et s'assurer ainsi de faire partie des Sept Grands plutôt que de voter NON et de risquer de « faire partie du Groupe des 77 avec le Mali ».

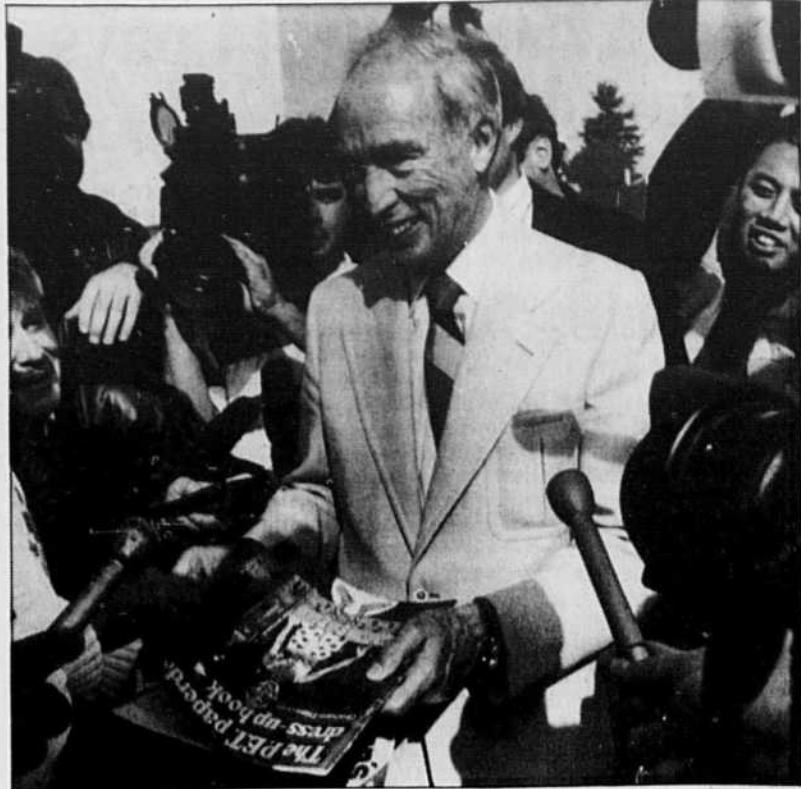
Flairant la bourde, il a sitôt senti le besoin de préciser qu'il « aimait beaucoup le Mali ».

De retour depuis hier après-midi d'un séjour dans Charlevoix et dans la Beauce, M. Mulroney prononcera aujourd'hui à Montréal un discours que son entourage annonce important.

Une défaite

que je crois qu'il est actuellement débranché. Et la haute direction du parti est également débranchée.

De l'avis de Jean Allaire, le congrès du 29 août, celui qui a entériné l'entente constitutionnelle, fut une éloquent illustration de la profonde du malaise. À ce congrès, il a vu arriver des « autobus jaunes » bondés de néo-libéraux dépêchés sur place pour noyer la dissidence et assurer la victoire de la haute direction. Des congressistes que l'on a fortement incités à voter OUI, sans leur avoir fourni quelque documentation que ce soit. Sans leur donner la chance de participer à un véritable débat. Ils ont uniquement eu droit aux explications du conseiller constitutionnel André Tremblay, qui s'était vidé le cœur, la veille, au cours d'une conversation téléphonique avec la sous-ministre Diane Wilhelmy. « J'ai



De passage en Colombie-Britannique hier, M. Trudeau a été vite entouré par la foule. On le voit ici tenant un album à découper qui parle... de lui.

Bourassa veut un débat le plus direct possible avec Parizeau

LE CHEF du camp du OUI, M. Robert Bourassa souhaite que le débat télévisé entre lui et son vis-à-vis Jacques Parizeau ait lieu le lundi 12 octobre, jour de l'Action-de-Grâces, et que la formule soit « la plus directe possible ».

Il suggère un débat « à l'euro-péenne », comme celui ayant opposé François Mitterrand et Jacques Chirac, un modérateur pourra distribuer les temps de parole, mais le premier ministre préférerait qu'il n'y ait pas de journalistes pour poser des questions aux protagonistes.

Les représentants des deux comités parapluie se sont réunis hier pour discuter des modalités et se voient aujourd'hui pour « compléter la négociation », dit M. Bourassa.

Le premier ministre croit que cet exercice sera « bon pour la démocratie » et soulèvera davantage « l'intérêt » des citoyens pour le contenu de l'entente. S'il y est question de souveraineté, ce sera « de manière oblique ».

Selon lui, ce face-à-face se déroulera de façon sereine. « Je ne crois pas que ce sera un combat de boxe, dit-il, même si on est toujours prêts ».

Par ailleurs hier à Montréal, les camps du NON et du OUI et trois télévisions ne s'étaient pas formel-

lement entendus sur les modalités de ce débat des chefs.

« Les détails, s'il y a lieu, seront annoncés demain (mardi) », a indiqué Claude Bédard, au nom de TVA, Radio-Canada et Radio-Québec; cette dernière vient de se greffer au projet de diffusion simultanée d'un débat Bourassa-Parizeau.

« Tout paraît positif » au sujet du règlement imminent des « modalités » et « détails techniques », a-t-il ajouté à l'issue d'une réunion des responsables politiques et des trois diffuseurs impliqués.

S'il est finalement tenu, ce débat entre premier ministre et chef de l'Opposition serait le premier au Québec depuis septembre 1962, lorsque Jean Lesage avait affronté Daniel Johnson père.

Par ailleurs le comité du Canada pour le OUI a annoncé qu'il entreprend ce mardi le volet télévision, en français et en anglais, de sa campagne pour l'Accord de Charlottetown.

Toutefois cette campagne nationale n'est pas diffusée au Québec, parce que le référendum y est tenu en vertu de la loi québécoise; la semaine dernière, le camp canadien du NON avait amorcé ses annonces dans les imprimés et à la radio.

6 octobre par la PC et l'AP

1991 : Anita Hill, un professeur de l'Université de l'Oklahoma accuse le juge Clarence Thomas d'agression sexuelle, compromettant, pendant un temps, sa confirmation par le Sénat au poste de juge à la Cour suprême des États-Unis.

1990 : cinq membres d'une famille meurent asphyxiés dans leur maison de Boucherville par l'oxyde de carbone émanant d'une voiture dont on a oublié d'arrêter le moteur.

1989 : Ray Hnatyshyn est nommé gouverneur général du Canada. - L'actrice Bette Davis meurt à 81 ans.

1987 : première médicale à Québec : Marie-Josée Boivin, huit ans, retrouve l'ouïe grâce à une oreille électronique.

1981 : le président égyptien Anouar el Sadate est assassiné au cours d'une revue militaire par un commando qui ouvre le feu sur la tribune officielle.

1976 : putsch en Thaïlande, où les militaires prennent le pouvoir.

1972 : un train transportant des pèlerins déraile et prend feu près de Saltillo, au Mexique : 208 morts.

1961 : Paul Comtois est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

1958 : le sous-marin américain à propulsion nucléaire Seawolf refait surface au large de la Nouvelle-Angleterre après avoir établi un record de durée en plongée : deux mois.

Ils sont nés un 6 octobre : l'ingénieur et métallurgiste américain George Westinghouse (1846-1914); l'actrice française Jacqueline Bagnol (1926-); l'actrice Britt Ekland (1942-).

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Mercredi

ont entrepris d'en faire un cheval de bataille.

Ovide Mercredi croit qu'il est mesure de neutraliser l'un et l'autre mais il voudrait bien qu'ils acceptent de l'affronter face à face, dans le cadre d'un débat. Et il se dit convaincu de pouvoir leur tenir tête.

Avant d'en arriver là, le chef de l'APN devra cependant aller chercher le OUI officiel des chefs qu'il représente. Or, depuis plus d'un mois, il s'efforce de vendre l'entente aux Premières Nations sans texte. S'il ne l'a pas en main à l'occasion d'une assemblée générale la semaine prochaine, il ne recommandera pas la ratification de l'Accord de Charlottetown. « Quelle sorte de leader serais-je, si je demandais qu'on approuve l'Accord sans avoir vu le texte ? », lance-t-il.

À condition d'avoir en main le texte juridique, Ovide Mercredi se fait cependant fort de faire consensus autour de l'Accord de Charlottetown au sein des Premières Nations.

Ce consensus déborde d'ailleurs à ses yeux du cadre autochtone. Même s'il s'en est surtout tenu à vendre l'Accord de Charlottetown à sa propre communauté, le chef Mercredi avance que les problèmes qui handicapent l'entente au Québec, comme ailleurs, ne sont aucunement reliés à l'entente autochtone.

Ceux qui veulent voter NON, dit-il avoir constaté au terme d'un passage à Québec hier, me disent qu'ils le font parce qu'ils trouvent que le Québec n'a pas obtenu suffisamment.

C'est pourquoi il serait tenté, si le NON l'emportait dans seulement deux ou trois provinces le 26 octobre, de proposer que les amendements relatifs aux autochtones soient tout de même enclenchés dans la Constitution. Il ne faut pour ce faire que l'accord de sept provinces, comptant pour 50 % de la population canadienne.

Mais il affirme que ce scénario sera plus difficile à réaliser si le Québec n'est pas au nombre des provinces qui votent NON.

Bourassa

rapproche davantage du profil du NON que du profil du OUI.

En outre, M. Lepage signale que parmi ceux qui n'iront pas voter le 26 octobre, on trouvera une grande proportion de ces indécis. Ce qui l'amène à conclure que ceux qui font des projections sur le comportement des indécis le jour du scrutin, et surtout comptent là-dessus pour l'emporter, font peut-être fausse route.

Alors que faire ?

— M. Mulroney a essayé le coup d'éclat en déchirant le texte de l'entente; cette photo a fait le tour du pays. Ça n'a pas marché.

— Les stratégies du OUI ont pensé miser sur la crédibilité du premier ministre Bourassa; l'affaire Wilhelmy-Tremblay a donné un dur coup à son image, il le reconnaît. Le dernier sondage CROP montre qu'il

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3X2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 0 0 1 1

La maîtrise des intangibles

Pour informations
publicitaires
contactez:

**JOHANNE
GUIBEAU**

1-800 363-0305
(514) 842-9645

LOUISE LAMBERT-LAGACÉ ET ASSOCIÉES
diététistes-conseil

Cabinet de consultation individuelle en nutrition

3550 Côte-des-Neiges, bureau 440
Montréal, H3H 1V4
(514) 939-2260

Louise Lambert-Lagacé, dt.p.
Michelle Laflamme, dt.p., m.nut.
Louise Desautels, dt.p.

Ensemble
on peut
vaincre le cancer

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

CANADIAN
CANCER
SOCIETY

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

Les envoyés de 44 pays se penchent à Montréal sur les droits des enfants

Clément Trudel

DANS UN QUÉBEC que certains souhaitent « fou de ses enfants », l'IDEF (Institut international de droit d'expression française) a choisi de débattre à Montréal, du 5 au 9 octobre, de « la protection juridique et sociale de l'enfant ».

Jusqu'à vendredi donc, le 22e congrès de l'IDEF qui s'est ouvert hier en présence d. la ministre canadienne de la Justice, Mme Kim Campbell, et du ministre québécois de la Justice, M. Gil Rémillard, scrute les 54 articles de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant adoptée.

L'Institut qui a son siège à Paris est présidé par l'ex-premier ministre Raymond Barre. Ce congrès a attiré environ 300 participants provenant de 44 pays, dont l'Iran, le Laos, la Bulgarie, les États-Unis (Louisiane) et quelques autres dont le droit peut emprunter au droit de tradition française. Le congrès est présidé par le juge Jean-Louis Beaudoin, de la Cour d'appel du Québec.

Les travaux de l'IDEF ne mènent pas à l'adoption de résolutions, souligne pour sa part le sénateur Gerald Beaudoin, membre de cet Institut depuis 20 ans. Il s'agit de jauger les législations et pratiques existantes.

Le Canada, pour sa part, produisait en mai un rapport intitulé *Grandir ensemble*, qui abordait les priorités à donner, au Canada et dans les pays en développement, aux programmes touchant les enfants pour donner suite au Sommet de New York sur les enfants. Dans le monde, les objectifs sont d'œuvrer pour que soient réduites du tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans et de moitié la sous-alimentation des enfants, en plus de procurer l'enseignement primaire à au moins 80 % des enfants du tiers monde.

L'IDEF, par la publication de rap-

ports « nationaux », compare les expériences, tente d'encourager le plus de régimes possible à adopter des mesures concrètes pour que ne soit pas bloqué le courant visant à tenir davantage compte de « l'intérêt de l'enfant » dans des domaines comme ceux de l'adoption internationale, du traitement des jeunes en difficulté d'adaptation, tout en respectant les mentalités locales, sans pour autant abdiquer devant les cas pouvant être considérés comme portant atteinte aux droits de l'enfant — la coutume de l'excision, par exemple.

C'est ce que soulignait hier Me Malika Benradi, professeur à l'Université de Fès (Maroc), qui fut notamment consultante du BIT sur le dossier du travail des enfants. Me Benradi parle d'un « constat dramatique » émanant des rapports nationaux auxquels elle a eu accès; elle insiste sur la nécessité de « trouver des solutions » à des situations qui se traduisent en statistiques effrayantes d'enfants violentés, réfugiés, prostitués, d'« enfants de la rue » (abandonnés) concés dans des conflits armés ou exploités économiquement.

Le penseur arabe Ibn Khaldoun suggérait : « Enseignez vos enfants en les laissant jouer », a rappelé un participant tunisien. Un magistrat gabonais pour enfants faisait le point sur la réaction qu'a son pays chaque fois que des décisions judiciaires sont prises, ailleurs, à l'encontre de parents qui « mettent en danger le développement de l'enfant ». Doit-on par exemple sévir au pénal contre des parents qui, par le recours à un guérisseur traditionnel plutôt qu'à un médecin, ont pu commettre ce qui équivaudrait à un homicide ? L'Afrique, selon ce congressiste, n'est pas toujours culturellement préparée à mettre en vigueur les dispositions de la Convention des *droits des enfants* qui exprime un « renversement » par rapport à il y a dix ans.

Deux fois plus de Canadiens victimes de la maladie d'Alzheimer d'ici 30 ans

OTTAWA (PC) — Le nombre de Canadiens souffrant de la maladie d'Alzheimer doublera d'ici l'an 2020, étant donné le vieillissement des enfants du *Baby Boom*, prédit la Société Alzheimer du Canada.

Ainsi, d'ici 2020, environ 700 000 Canadiens seront atteints de la maladie d'Alzheimer, comparativement à 300 000 en 1991, selon les prévisions de l'organisme rendues publiques hier.

Il en coûte environ 4 milliards \$ par année pour soigner les personnes atteintes de cette maladie, a dévoilé la société au cours d'une conférence de presse marquant la semaine de sensibilisation à la maladie mentale.

Et c'est sans compter les coûts émotifs qu'elle engendre. « Cette maladie a un impact phénoménal sur les familles, les amis et les compagnons de travail », a fait remarquer M. Stephen Rudin, directeur de la société.

L'augmentation du nombre de cas d'Alzheimer est attribuée principalement au vieillissement de la population. Les gens de plus de 65 ans courent plus de risques d'être atteints de la maladie. Mais même si on ajuste les données en ne tenant pas compte de l'âge, on s'aperçoit que le nombre de cas rapportés est en progression.

Les spécialistes ne savent pas si

cette hausse est due au fait que l'on reconnaît maintenant mieux les symptômes de la maladie ou si elle est liée à d'autres facteurs, explique Mme Lisa Sower, porte-parole de l'organisme.

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative du cerveau qui affecte la mémoire et le comportement et survient généralement après 65 ans. On ne connaît pas encore de traitement à la maladie. On croit qu'une forte concentration d'aluminium dans la nourriture, l'air et l'eau est l'une des causes de la maladie.

Selon la Société Alzheimer, on ne détiend pas encore assez de preuves pour affirmer de façon sûre que l'aluminium a un rôle à jouer dans le développement de la maladie, mais certaines études scientifiques ont démontré qu'il existait un lien.

Voici quelques-unes des découvertes que l'on a faites dans ce domaine:

■ des autopsies de personnes atteintes de la maladie ont dévoilé un taux anormalement élevé d'aluminium dans le cerveau;

■ on a remarqué des changements qui endommageaient certaines cellules du cerveau chez les animaux auxquels on avait injecté de l'alumi-

nium. Quelques-unes de ces modifications sont similaires à celles trouvées dans les cas de maladie d'Alzheimer;

■ des patients qui ont eu recours à un dialyseur ont développé une forme de démence causée par une forte concentration d'aluminium dans le liquide contenu dans la machine. Les symptômes de démence disparaissaient lorsque l'on réduisait la concentration d'aluminium dans le liquide;

■ selon certaines études, il y a un risque plus grand de contracter la maladie si on habite dans des régions où l'on retrouve un taux élevé d'aluminium dans l'eau, comparativement à celles où cette proportion est plus faible.

On n'a pu prouver que l'utilisation de casseroles en aluminium joue un rôle significatif dans le développement de la maladie, ajoute la Société Alzheimer.

On retrouve l'aluminium de façon naturelle dans l'environnement. Il peut cependant être ajouté à l'eau durant son processus de traitement dans certaines municipalités. On le retrouve également dans des produits d'alimentation, dans certains médicaments et dans l'air (fumée, aérosols).

Un 17e sommet franco-africain

LIBREVILLE (Reuter) — Le 17e sommet franco-africain s'est ouvert hier à Libreville par une réunion des représentants des pays francophones sous la présidence du premier ministre français Pierre Bérégovoy.

À l'issue d'un dîner offert par le président gabonais Omar Bongo, Pierre Bérégovoy a refusé de s'exprimer sur les sujets abordés par les participants.

Le chef du gouvernement français doit annoncer aujourd'hui un plan de conversion de la dette des pays à revenus intermédiaires (PRI) — Gabon, Congo, Cameroun et Côte-d'Ivoire — d'un montant de trois milliards de FF (600 millions \$ CAN) afin de favoriser le financement d'infrastructures, a-t-on appris de source diplomatique française.

Le sommet sera donc avant tout économique, Paris insistant pour que les pays africains mettent de l'ordre dans leurs finances publiques. Contrairement à ce qui s'était passé à la Baule, les débats porteront peu sur la démocratie.

Pierre Bérégovoy, qui représente le président François Mitterrand, évoquera également dans son discours les moyens de relancer les investissements en Afrique.

CET ÉTÉ MOI J'AIDE À SAUVER LES PROJETS D'OXFAM-QUÉBEC. J'ENVOIE MON 10^e

100, rue Saint-Paul Est, Montréal (Québec) H2Y 1G8



Maintenant, vos petits paquets vont plus loin.

Découvrez RPS, un nouveau service de messagerie terrestre pour le monde des affaires. Moins de paperasserie. Facturation par items. Un suivi constant, et une preuve immédiate de la livraison de vos paquets. Tout ça, gratuitement. Sans compter nos prix fixés sur le volume et notre service spécial pour les destinations les plus courues. Contactez le 1 800 762-3725, vos petits paquets seront fous de joie.



Une compagnie des Services Roadway



GARANTIE (gáran-ti), n. f. (1754; de gáran, proprement « bouscle d'un lièvre », gr. gáranos « courbe »), Cordonnet ou ruban étroit servant à border, à faire des brides, à orner. V. Cordon, passement. « Son veston noir bordé de gants » (Ginkaido). Gant de coton, de soie. Coudre, pointer une gante. Gante de botte. V. Tintin.

GANSER (gáns), n. f. (1765; de gans), Garnis d'une gansse. Ganser une couverture, un habit. Veste gansée de noir.

GANSSETTE (gáns-sét), n. f. (1754; de gans). Petite gansse.

GANT (gá), n. m. (1080; frq. « gant »), 1° Pièce d'habillage qui s'adapte exactement à la main et la recouvre au moins jusqu'au poignet (spécialement en épousant la forme de chaque doigt séparément). Une paire de gants. Doigts, empaumure, manchette d'un gant. Gant n'ayant qu'un seul doigt séparé, le pouce (V. Manille), issu d'un des premiers phalanges (V. Mittaine). Fabrication des gants. V. Ganterie, ganterie. Gants façon seller. Gants de peau (agneau, chèvre, chevreau, daim, pécari). Gants de laine. Gants fourrés. Gants blancs, beurrés fruits. Peinture de gants. Mettre des gants. V. Gantier (s). Endosser, quitter, retirer ses gants (V. Déganter (s)). Spécialité. Gants de protection. — Ancienne. Pièce de l'armure. V. Gantelet. — Sports. Gant d'arrestation. Gant de boxe: gros gant de cuir bourré de crin à pouce séparé. Gants de 5, 6 onces. Remettre les gants: relâche de la boxe. — Gant d'ouvrier, d'artisan. V. Gantelet, maniche, paumelle. Gants de caoutchouc. — Par anal. Gant de crin, avec lequel on frictionne la peau pour activer la circulation du sang. — Il frictionne le gant de crin son jeune corps musclé (ARAGON). — GANT DE TOILETTE: sorte de poche généralement en tissu éponge dans laquelle on enfille la main pour faire sa toilette. V. Main. — Spécialité. Gant de pelote basque. V. Châtaigne. « Les lancers qui lèvent le gant de bois, d'acier et de cuir » (LOTI). — Fig. Gant de Notre-Dame, nom courant de l'encolure, de la digitale (V. Gantelet, ganterie). — 2° Loc. Être rugle comme un gant, avoir un caractère docile, servile. — Se retourner comme un gant, facilement et complètement. Fig. Retourner comme un gant: le faire changer complètement d'avis. — Aller comme un gant: convenir parfaitement (comme le gant qui épouse étroitement la main). — Une main de fer dans un gant de velours. — Jeter son gant: défier, provoquer (d'une coutume médiévale par laquelle un chevalier qui en défait un autre au combat s'obligeait, que ce dernier ramassât s'il acceptait le combat).

GANTIER (gá-ti-ér), n. m. (1488; de gant). 1° Mettre un gant, des gants à. Main difficile à ganter. — Un monsieur ganté et cravaté. Par ext. Main gantée de blanc. — Pronom. SE GANTIER: mettre des gants. 2° Aller, en parlant des gants. Ces gants noirs vous gantent très bien. 3° Absolu. Avoir comme peinture de gants. Gantier de terre. — V. Déganter.

GANTERIE (gá-ti-ri), n. f. (1337; de gantier). Industrie, commerce du gantier. Lieu où l'on fabrique, où l'on vend des gants.

GANTIER, IÈRE (gá-ti-ér, -i-èr), n. (1241; de gant). Personne qui confectionne ou qui vend des gants. — Adj. Ouvrier, marchand gantier.

GAP (gá), n. m. (1579; mot angl. gap « trou », c.-à-d. retard, déficit). Aréarisme. Trous, au fig.: écart entre deux réalités; retard. « On pourrait parler du gap des générations ».

GARANTIR (gá-rá-n-ti-r), v. tr. (1080; de gáran). 1. Assurer sous sa responsabilité (qqch.) à qqn. V. Répondre (s). 2° Dr. (En parlant du débiteur de l'obligation). V. Cautionner. Le donneur d'aval garantit le paiement de la traite. V. Avaliser. La République garantit le libre exercice

Selon le Petit Robert, vous avez une excellente raison d'acheter une Sentra 1993.

Votre très sympathique concessionnaire Nissan prend certaines définitions du dictionnaire très au sérieux. Et il les pousse encore plus loin. Avec l'Engagement Satisfaction NissanSM, le mot garantie a acquis un sens révolutionnaire.

Comme tous les véhicules Nissan, la Sentra 1993 est non seulement protégée contre les bris ou la rouille, mais aussi contre la malchance, la distraction... et même la pure négligence. On vous livre de l'essence en cas de panne sèche, on déverrouille vos portières si vous oubliez vos clés, on recharge votre batterie si elle est à plat et on change un pneu lors d'une crevaissone. Vous y retrouverez de nombreux autres avantages, dont le Service de planification de voyages, qui en font le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada sur une gamme entière de véhicules.

Ni le Petit Robert, ni aucun autre fabricant d'automobiles n'est allé aussi loin dans la définition du mot garantie.

* Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. Prix spécial pour la Sentra DLX 1993 avec transmission manuelle. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Votre très sympathique concessionnaire

NISSAN



Sentra DLX 1993, maintenant équipée d'un coussin gonflable. À partir de 12 495 \$*

LES SPORTS

Le Canadien dans une ligue transformée

Guy Robillard
de la Presse canadienne

HARTFORD — Le Canadien entreprend ce soir le plus long calendrier de l'histoire de la Ligue nationale de hockey, qui verra 24 équipes, un autre sommet, disputer 84 parties. Le nouveau calendrier n'est pas balancé : ainsi, dans sa propre division, le Canadien affrontera les Bruins de Boston à neuf reprises et ses trois autres adversaires en seulement sept occasions. C'est une formule inspirée de la Ligue nationale de football, où les meilleures équipes de la saison précédente s'affrontent plus souvent entre elles et ainsi de suite, de façon à viser un meilleur

équilibre. On a aussi voulu relever la compétition à l'intérieur des conférences, ce qui fait que le Canadien affrontera les formations de la division Patrick à trois ou quatre reprises. Il ne jouera que deux fois contre 10 des 12 équipes de la conférence Campbell, l'exception étant les Kings de Los Angeles et les Sharks de San Jose, qu'il affrontera une troisième fois à Phoenix et à Sacramento, dans le cadre des deux matchs que chaque équipe doit disputer sur un site encore inexploité — dans une ville où il n'y a pas d'équipe. D'autre part, le Canadien sera moins favorisé que par le passé, puisqu'il aura un calendrier plus chargé en fin de saison : il devra disputer

ses six derniers matchs en 12 jours et 11 de ses 19 derniers à l'extérieur, incluant quatre des six derniers, en avril. Par ailleurs, ce soir, pour célébrer le centenaire de la Coupe Stanley offerte par Lord Stanley en 1893 à la meilleure équipe canadienne, les joueurs de la LNH se présenteront avec un chandail frappé d'un logo représentant un joueur brandissant le trophée. Hier, jour de son 27e anniversaire, Mario Lemieux est officiellement devenu le joueur le mieux rémunéré de la Ligue nationale de hockey lorsqu'il a paraphé une entente de sept ans d'une valeur de 42 millions \$ avec les Penguins de Pittsburgh.

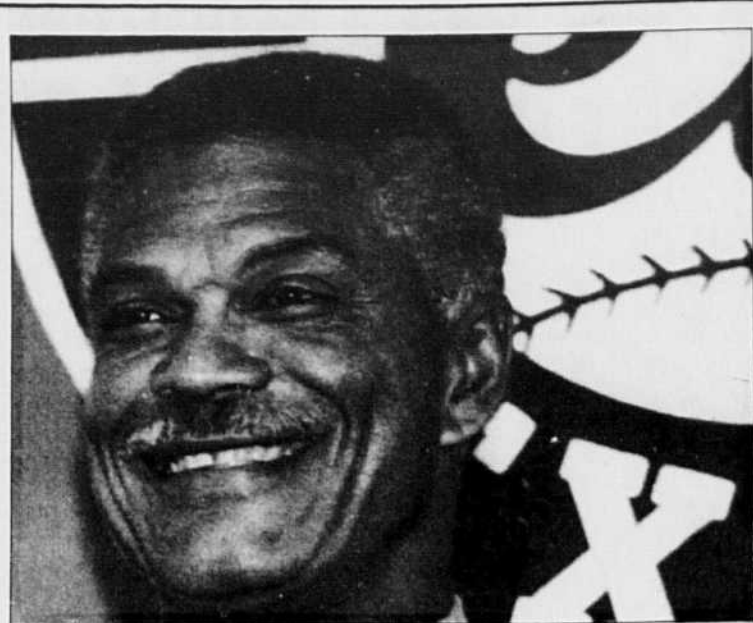


PHOTO CP

Deux ans de plus pour Alou

L'entraîneur des Expos Felipe Alou, 57 ans, restera à la barre des Expos pour au moins deux ans, selon une entente verbale intervenue hier pour les saisons 1993 et 1994, et qui lui donnerait environ 300 000 \$ par saison.

Les enjeux d'une nouvelle saison de hockey

Deux nouvelles équipes à Tampa Bay et Ottawa, un nouveau président, Gil Stein, qui succède à John Ziegler, une saison de 84 matchs dont deux rencontres seront disputées dans des villes qui ne sont pas représentées dans la LNH, des règlements plus sévères visant à éliminer les bagarres et l'accrochage, un contrat de 80 millions \$ avec un réseau de distribution par câble, le flux encore plus grand de joueurs européens et particulièrement de la CEI, et enfin le risque d'une retraite prématurée de Wayne Gretzky et l'arrivée tant attendue d'Eric Lindros sont quelques-uns des éléments qui marquent le début de la 76e saison de la Ligue nationale de hockey. LE DEVOIR entreprend aujourd'hui la publication d'une série de quatre articles expliquant équipe par équipe les enjeux de cette nouvelle saison, qui s'ouvre ce soir.

La conférence Prince-de-Galles Division Adams

Quatre équipes, le Canadien, les Bruins, les Sabres et les Nordiques devraient batailler pour le premier rang dans la division Adams. Les Whalers manquent de profondeur tandis que les Sénateurs vivront une année de misère comme toute équipe de l'expansion.

François Lemenu
de la Presse canadienne

Les Bruins de Boston

Selon Harry Sinden, les Bruins n'ont jamais paru aussi forts en cinq ans. Un nouvel entraîneur, Brian Sutter, et l'arrivée de deux ex-Soviétiques apportent aux Bruins une dimension offensive qui s'harmonisera bien avec le style rugueux des Bostoniens. L'équipe pourra également miser sur d'autres Européens qui commenceront la saison à Providence. Adam Oates, Vladimir Ruzicka et Joé Juneau ainsi que le défenseur Raymond Bourque demeurent les éléments clés en attaque. Une ombre au tableau : l'absence prolongée de l'ailier droit Cam Neely dont la carrière est désormais compromise. Le défenseur Glen Wesley est également sans contrat. Nouveaux joueurs : Tim Sweeney, Darren Banks, Dmitri Kvartalnov, Darin Kimble (blessé), Denis Cheryakov, Gordie Roberts et David Shaw.

Les Sabres de Buffalo

Les Sabres miseront encore sur le meilleur jeu de puissance de la LNH

(22,5 pour cent) animé par le talentueux Pat LaFontaine. Celui-ci forme avec Alexander Mogilny l'un des meilleurs duos du circuit. L'arrivée de deux ex-Soviétiques et d'un Tchèque slovaque ajoute du punch à l'attaque en attendant le retour en décembre de Donald Audette qui soigne une blessure à un genou. La défensive sera mise à rude épreuve d'ici le retour de deux blessés, le capitaine Mike Ramsey et le jeune Ken Sutton. Le gardien Dominic Hasek est une bonne acquisition. Les Sabres devront jouer avec plus de discipline. Ils ont été l'équipe la plus punie en 1991-92. Ils devront aussi améliorer leur dossier à l'étranger (9-24-7). Nouveaux joueurs : Yuri Khmylev, Victor Gordiyuk, Josef Cierny, Richard Smehlik, Philippe Boucher, David Cooper et Dominic Hasek. Les Nordiques de Québec L'échange d'Eric Lindros a complètement transformé les Nordiques qui offrent l'un des potentiels offensifs les plus explosifs du circuit avec les Sakic, Sundin, Kamensky, Nolan, Ricci et Duchesne. L'entraîneur et directeur général Pierre Pagé aura pour tâche d'intégrer tous ces talents. L'équipe devra aussi apprendre à gagner, surtout à l'étranger où les Nordiques n'ont mérité que deux victoires. La défensive demeure toujours fragile. Les Nordiques ont besoin d'un arrière d'expérience qui saura stabiliser la défensive dans les moments difficiles. Les Bleus devront gagner bien des matchs par 7-5 et 6-4. Heureusement, le gardien Ron Hextall sera là pour limiter les dégâts dans la défensive cafouillera. Mike Hough et Scott Pearson, tous deux blessés, ne commenceront pas

la saison. Nouveaux joueurs : Mike Ricci, Kerry Huffman, Steve Duchesne, Ron Hextall, Andrei Kovalenko, Scott Young, Chris Simon, Tim Hunter et Todd Warriner. Les Whalers de Hartford S'ils peuvent éviter les blessures, les Whalers devraient remporter leur part de victoires. La troupe de Paul Holmgren mise sur quelques vétérans — Cullen, Verbeek, Craven, Kerr — et des jeunes promis à un bel avenir, soit Patrick Poulin et les Européens Mikael Nylander et Robert Petrovicky. Les Whalers manquent cependant de poids à l'attaque. L'équipe devra gagner plus souvent à domicile (13-17-10) et améliorer le jeu de ses unités spéciales. Les Whalers ont été derniers (78,1 pour cent) en désavantage numérique. Le gardien Sean Burke et le défenseur Eric Weinrich, obtenus en retour de Robert Holik (New Jersey), devraient raffermir la défensive. Nouveaux joueurs : Tim Kerr, Scott Daniels, Mark Janssens, Nick Kypreos, Mikael Nylander, Robert Petrovicky, Allen Pedersen, Eric Weinrich, Jim Agnew et Sean Burke. Les Sénateurs d'Ottawa Les Sénateurs joueront tous leurs matchs à guichets fermés — 10 500 places — et ils chercheront à faire patienter leurs nouveaux partisans en jouant avec enthousiasme et en pratiquant un style de jeu robuste. Les attaquants Sylvain Turgeon, Mark Lamb, Tomas Jelinek, Doug Smail et Marc Fortier, les défenseurs Norm Maciver et Brad Shaw, ainsi que le gardien Peter Sidorkiewicz forment l'ossature de l'équipe dirigée par Rick Bowness.

BASEBALL

Ligue nationale	Philadelphie 3, St-Louis 6	Aujourd'hui
Dimanche	Montréal 2, Chicago 3	Pittsburgh (Drabek 15-11)
Pittsburgh 2, New York 0	Los Angeles 0, Houston 3	à Atlanta (Smoltz 15-12)
S. Diego 4, Atlanta 3 (12m)	(Fin de la saison régulière)	20h35 CBS, CTV, RDS
S. Francis. 6, C'nati 2 (13m)	Séries éliminatoires, 4 de 7	Demain
		Pittsburgh (Jackson 8-12)
		à Atlanta (Avery 11-11)
		15h05 CBS, CTV, RDS
		Vendredi
		Atlanta (Glavine 20-8)
		à Pitts. (Wakefield 7-1)
		20h35 CBS, CTV, RDS
		Samedi
		Atlanta à Pittsburgh
		20h05 CBS, CTV, RDS
		Ligue américaine
		Dimanche
		New York 2, Boston 8
		Baltim. 4, Cleveland 3 (13m)
		Detroit 4, Toronto 7
		Minnesota 6, Kansas City 0
		Milwaukee 1, Oakland 7
		Texas 9, Californie 5
		Chicago 3, Seattle 4
		(Fin de la saison régulière)
		Séries éliminatoires, 4 de 7
		Demain
		Oakland (Stewart 12-10)
		à Toronto (Morris 21-6)
		20h35 CBS, CTV, RDS
		Jeudi
		Oakland (Moore)
		à Toronto (Cone)
		20h35 CBS, CTV, RDS
		Samedi
		Toronto à Oakland
		14h35 CBS, CTV, RDS
		Dimanche
		Toronto à Oakland
		16h05 CBS, CTV, RDS

En Sunrunner cet hiver, vous avez aussi peu de chances d'être remarqué que d'être remorqué.



Le Sunrunner, c'est un tank. Rien ne l'arrête, surtout pas une petite tempête de neige. Peut-être ne serez-vous pas remarqué en Sunrunner, cet hiver, mais vous allez faire votre chemin.

- Offert avec 2 ou 4 roues motrices
- Freins arrière antiblocage
- Moyeux à verrouillage automatique pour le 4 x 4
- Moteur 1,6 L à injection électronique
- Garantie 3 ans/60 000 km, sans franchise*
- Assistance routière Asüna 24 heures*

Assistance
ROUTIÈRE 24 HEURES

Asüna

CONSTRUITES POUR N'IMPRESSONNER PERSONNE D'AUTRE QUE LE CONDUCTEUR. Chez votre concessionnaire Pontiac • Buick

*Selon la première éventualité.

*L'Assistance routière est offerte sur les modèles Asüna 1993. Durée : 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire.

POLITIQUE

Le référendum

Pour le PLQ

Journalistes et séparatistes mènent le même combat

LA GROGNE qui se manifeste dans le camp du OUI à l'égard des journalistes insoumis n'étonne personne. Quand tout va mal en politique, c'est toujours la faute du messager.

Le ministre-organisateur Marc-Yvan Côté a sonné la charge la semaine dernière. Selon lui, les médias ont pris dans cette campagne un biais favorable au camp du NON; ils se plaisent à souligner les écarts et les bêtises du camp du OUI et ignorent ses bonnes performances.

Mais les remontrances publiques et les remarques insidieuses, dont les scribes sont la cible dans cette campagne qui ne décolle pas, traduisent bien davantage qu'une frustration conjoncturelle.

Elles sont le reflet d'une méfiance terrible et profonde de la part du gouvernement Bourassa envers la presse francophone, sur les questions constitutionnelles du moins.

LES REPORTERS de langue française sont assimilés par les conseillers du premier ministre à une bande de séparatistes indécrottables auxquels on ne peut guère faire confiance pour rapporter objectivement les faits.

Durant la conférence constitutionnelle d'Ottawa, en août, la porte-parole du premier ministre, Mme Sylvie Godin, a lancé à un collègue dont elle n'avait pas aimé le papier : « On sait bien, vous autres, vous avez l'agenda du PQ. »

En français, ça veut dire que les journalistes servent volontiers la cause du Parti québécois, au détriment de la qualité de l'information.

Jeu dernier, en tournée à Québec, le premier ministre esquiva une question en suggérant à un collègue de la radio de s'enquérir auprès du camp du NON : « Des péquistes, a-t-il dit, vous devez en connaître quelques-uns... » Puis il ajouta après une pause, sourire en coin : « Comme vous me connaissez, moi. »

L'allusion était évidente. Tellement que chez les collègues on n'y prête plus attention.

SELON une source proche du bureau du premier ministre, le niveau de méfiance envers les journalistes est terrible. Les critiques sont devenues personnelles.

C'est tout juste si on ne tient pas une liste noire avec les noms des reporters impénitents ainsi que leurs défauts : un tel cherche la bête noire et l'autre déforme nos paroles. Celui-ci n'a qu'un but : semer la zizanie.

Le ministre Côté disait jeudi tenir un registre quotidien sur la performance des médias. Il promet de rendre public son contenu au moment opportun. M. Côté n'en est pas à sa première leçon de journalisme. Au terme de la campagne électorale en 1989, il avait, dans un virulent discours à l'Assemblée nationale, reproché à la presse d'avoir carrément escamoté le message électoral du Parti libéral... qui a pourtant été réélu.

Fort de cette expérience, M. Côté avait pris les devants cette fois-ci. À l'Assemblée nationale, durant le débat sur la question, le 11 septembre, il rappela aux journalistes leur « responsabilité sociale et morale de transmettre à la population les faits tels qu'ils sont ».

Fidèle à son style, Robert Bourassa essaie de garder la tête au-dessus de la mêlée. « Je ne critique jamais les médias », a-t-il dit la semaine dernière avec un sourire entendu. Et il a ajouté : « Je n'ai aucun reproche à faire, la couverture est excellente ! »

Mais il décèle parfois des « inexactitudes... » et les corrige dans ses discours, devant 400 personnes. C'est sa manière à lui.

Où alors il y va d'allusion : « Faites un examen objectif de la

réalité, comme d'habitude. » Ou encore : « Ce que vous dites, c'est parole d'Évangile. »

CES ÉCHANGES mettent un peu de piquant dans la campagne et un peu d'humour qui ne fait de tort à personne.



Michel Venne

Mais la méfiance à l'endroit des journalistes se traduit également par le silence ou la désinformation.

Vous connaissez la blague qui circule au sujet du service de presse du premier ministre ? « Si vous voulez leur demander l'heure, assurez-vous d'abord d'avoir une montre et qu'elle fonctionne. »

Les journalistes qui accompagnent M. Bourassa en tournée à travers le Québec sont parfois moins bien informés de ce qui se passe que leurs collègues basés à Montréal ou à Québec.

Un exemple : M. Bourassa rencontrait vendredi à Aylmer le président de la région wallonne (Belgique francophone). Nos collègues restés à Québec ont été avisés par écrit. Nous qui étions sur place, n'en savions rien. Idem sur les intentions du chef du OUI de participer à un débat télévisé. À Montréal on a su avant nous, qui étions pourtant avec lui.

C'est à la conférence constitutionnelle d'Ottawa que le malaise devint flagrant : alors que les délégations de toutes les autres provinces avaient dans la salle de presse un porte-parole pour faire écho aux discussions à huis clos. Jamais personne pour la délégation québécoise. Si bien que le vendredi, les *spinners* d'autres provinces ont véhiculé la rumeur que la dissension était manifeste au sein de la délégation québécoise, que le ministre Gil Rémillard avait menacé de quitter la salle parce que le Québec ne parvenait pas à obtenir ce qu'il voulait en termes de nouveaux pouvoirs. Personne n'était là pour donner la version du Québec.

DANS l'entourage du premier ministre, on semble en être venu à la conclusion que la mauvaise foi des journalistes est telle qu'il ne sert à rien de s'adresser à eux. Lorsque le texte de l'entente du 28 août a été disponible, le gouvernement a organisé une séance d'information pour la presse... à 17 h en fin de journée, c'est-à-dire au moment où les scribes écrivent ou préparent fébrilement les bulletins de nouvelles. À Ottawa, tel *briefing* avait été organisé en matinée. Ce n'est pas nouveau que les gens au pouvoir s'en prennent aux journalistes. Vers la fin du second mandat du régime Lévesque, les péquistes ont eu la même attitude, assimilant les journalistes à des adversaires.

Un rédacteur en chef du journal *Le Monde*, Claude Sales, a déjà écrit que l'expérience montre que le pouvoir en place, qu'il soit de gauche ou de droite, a toujours les mêmes critiques à l'endroit des médias : ils expliquent mal ou pas assez (on voudrait que les journalistes soient des militants de leurs propres convictions); ils disent ce qu'il ne faudrait pas dire (en révélant les coulisses); et ils donnent trop de place à l'opposition.

Si, comme le disait le ministre Côté en 1990, « la presse n'est plus indispensable dans le processus d'information des activités de l'Assemblée nationale et des ministères », force est de constater qu'elle a encore le dos large.

Devant des hauts fonctionnaires américains

Le PQ accuse l'ambassadeur canadien de manquer de respect envers le Québec

Marie Tison

de la Presse canadienne

WASHINGTON — Une chicane de famille à la canadienne a éclaté hier à Washington, en présence d'une centaine de journalistes, de spécialistes des questions canadiennes et de hauts fonctionnaires de l'administration américaine.

Au cours d'une rencontre sur le référendum canadien organisée par le Centre pour les études stratégiques et internationales, la présidente du comité des relations internationales du Parti québécois Anne Legaré a accusé l'ambassadeur canadien Derek Burney de manquer de respect à l'égard des Québécois et de diminuer les tenants du NON.

Dans une allocution prononcée dans le cadre de cette rencontre, M. Burney s'en est pris vigoureusement aux critiques de l'entente du 28 août.

« Au Québec, les opposants à cet accord rejettent toute forme de renouveau constitutionnel, a-t-il déclaré. Leur objectif est la sécession. »

Il a ajouté que les partisans du NON n'avaient pas de contre-proposition, pas de plan à offrir.

« Ils n'offrent aucune vision permanente du Canada, a-t-il déploré. Des scénarios hypothétiques de frag-

mentation offrent des perspectives tout aussi hypothétiques pour les personnes affectées », a-t-il déclaré.

Mme Legaré, qui avait pris part à un débat sur le référendum en matinée devant le même auditoire, n'a pas apprécié. À l'issue de l'allocution de l'ambassadeur, elle s'est levée pour accuser M. Burney d'avoir présenté ses propres vues sans la moindre objectivité et sans respect pour la population québécoise et ses aspirations.

Elle a affirmé qu'un ambassadeur du Canada se devait de représenter tous les Canadiens.

« Je ne pense pas que vous avez représenté le Québec, a-t-elle déclaré. Vous nous avez traités sans respect et avec supériorité. »

Cette intervention n'a pas eu l'heur de plaire à M. Burney.

Il a soutenu qu'il était un représentant efficace de toutes les régions du pays. Il a ajouté qu'il ne partageait pas les vues de Mme Legaré, mais que Dieu merci, le Canada était une démocratie qui permettait à ceux qui professaient le séparatisme et la sécession de s'exprimer aux urnes.

« Ce n'est pas mon choix, ce n'est pas celui du gouvernement que je représente, a-t-il déclaré. Je parle au nom d'un gouvernement canadien uni. »

Quelques applaudissements ont salué cette réplique.

M. Burney a refusé à Mme Legaré la possibilité de lui poser une question supplémentaire.

« Vous avez eu la parole », a-t-il déclaré.

Un peu embarrassé, un consultant américain, M. Timothy Bennett, a posé la question suivante.

« Je ne veux pas m'immiscer dans vos affaires internes... », a-t-il commencé, avant de faire porter sa question sur les barrières interprovinciales au commerce.

À l'issue du déjeuner, Mme Legaré s'est dite préoccupée de voir que les Américains n'entendaient que le point de vue du gouvernement national lorsqu'ils venaient écouter M. Burney.

Elle a affirmé que l'ambassadeur aurait dû présenter la position du NON au Québec avec un minimum de dignité et de considération. Elle a ajouté qu'il était réducteur de prétendre que la position du NON était de refuser toute réforme du fédéralisme canadien.

Elle a soutenu qu'il s'agissait d'une injustice à l'endroit des libéraux du Québec qui, rassemblés autour de Jean Allaire, faisaient campagne pour le NON.

Dans son discours, M. Burney n'a

pas été plus tendre à l'endroit des tenants du NON du reste du pays, affirmant que ceux qui cherchaient à protéger davantage leurs droits dans la Constitution ne faisaient que suivre une idée fixe.

Il a décrit les conséquences néfastes d'un NON en exposant les conclusions de l'étude de la Banque Royale. Il a déclaré qu'un tel résultat prolongerait une incertitude déjà coûteuse pour le pays en termes de chute du dollar et de hausse des taux d'intérêts.

Il a soutenu qu'un NON forcerait les Canadiens à lutter une fois de plus avec leur destin, dans une atmosphère ni très saine, ni très productive.

« L'angoisse de l'échec passerait avant l'esprit de compromis, et la volonté d'aller de l'avant serait très probablement noyée par les pressions qui nous séparent », a-t-il déclaré.

L'ambassadeur a soutenu qu'il était à l'avantage des États-Unis d'avoir un voisin canadien, uni et prospère.

« À mon avis, un Canada uni est un préalable à un Canada prospère, a-t-il déclaré. En tant que plus gros client des États-Unis, le Canada est important pour la prospérité de ce pays. »

Malgré les nuances apportées par Clark Barbara McDougall juge qu'un NON pourrait transformer le Canada en un second Liban

OTTAWA (PC) — La ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall a évoqué à son tour le Liban et l'ex-Yougoslavie en parlant des risques d'une victoire du NON au référendum.

Elle a déclaré hier qu'elle partage les préoccupations de certains membres du camp du OUI dans la campagne référendaire, qui disent que le Canada pourrait se retrouver dans la situation du Liban ou de l'ex-Yougoslavie si le NON l'emporte au référendum.

« Je ne suis pas en désaccord avec ceux qui ont fait ces commentaires », a admis Mme McDougall, qui faisait allusion en partie aux propos tenus récemment par le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

« Beyrouth était l'une des plus merveilleuses capitales du monde et Sarajevo, l'endroit où les Canadiens sont allés pour les Jeux Olympiques. Les choses se détériorent et changent très rapidement. »

« Ceci étant dit, a-t-elle ajouté, les Canadiens ont une tradition de dé-

mocratie et une histoire de vie commune et je pense que c'est ce qu'ils vont faire le 26 octobre. »

La ministre croit que le Canada pourrait perdre de son influence dans les affaires internationales si les Canadiens rejettent le projet d'entente constitutionnelle, le 26 octobre.

« Un OUI fera beaucoup pour confirmer notre confiance en nous-mêmes aux yeux de nos nombreux observateurs étrangers », a déclaré Mme McDougall à l'occasion d'une conférence d'étudiants sur les affaires extérieures.

La ministre a souligné le rôle du Canada dans les opérations de maintien de la paix et les récents efforts du gouvernement fédéral pour promouvoir la démocratie et les droits de la personne à travers le monde.

« Si nous voulons faire cela, nous devons nous-mêmes demeurer forts en tant que nation. Nous conservons mieux notre force et notre influence en demeurant un pays uni, en travaillant à régler nos conflits. »



PHOTO JACQUES NADEAU

Mauvais pour les affaires ?

Récession ou pas, un commerçant de la Place d'Armes a trouvé une façon ingénieuse de tirer profit du débat constitutionnel. S'il faut le croire, un OUI comme un NON ne coûtera au contribuable que la bagatelle de 4,99 \$.

Accusé de mener une campagne timide

Chrétien distingue la trêve référendaire des prochaines élections

Lia Lévesque

de la Presse canadienne

BIEN qu'il fasse campagne pour le OUI, Jean Chrétien affirme que peu importe l'issue du référendum, le 26 octobre, le premier ministre Mulroney aura de la difficulté à passer le test électoral qui suivra.

« Pour moi, un OUI ou un NON, ça ne me dérange pas du tout, parce qu'au point de vue électoral, je suis sûr qu'on a M. Mulroney dans les câbles, comme on dit en termes de boxe. Il va avoir de la misère à s'en sortir, qu'il y ait un OUI ou un NON. »

Le chef du Parti libéral était interviewé hier sur les ondes du réseau Télémedia par M. Jean Lapierre, ancien député du Bloc québécois devenu animateur de radio. Après l'entrevue d'une heure, les journalistes ont pu lui poser quelques questions, notamment sur sa présence plutôt discrète dans les assemblées publiques au Québec.

Dans cette campagne, M. Chrétien doit faire une alliance stratégique

pour le OUI avec son adversaire électoral Brian Mulroney. Certains libéraux, avoue-t-il, craignent de le voir à ses côtés, dans le même camp.

M. Chrétien, lui, ne s'en fait pas outre mesure, et distingue le test électoral de la campagne référendaire.

Il ne rejette pas l'idée de partager la tribune de MM. Bourassa et Mulroney, mais allègue qu'il est très difficile de « mettre tous les chefs ensemble ». De plus, « quand on est tous dans la même ville, ce n'est pas très utile », argue-t-il.

Le chef libéral « n'aime pas ça » que l'on dise qu'il est peu présent dans les assemblées publiques au Québec. « Je fais plus de visites au Québec que dans le reste du Canada », répliquait-il à l'animateur Jean Lapierre.

« C'est bien beau aller dans une salle et parler à 300 personnes, mais quand vous êtes à un poste de radio, de télévision, vous avez beaucoup plus d'auditoire. »

Il répète à tous vents que ce n'est pas lui qui décide de la stratégie du camp du OUI, que lui ne fait que sui-

vre les consignes. « Je suis un bon soldat. Je fais ce qu'on me dit. »

M. Chrétien se rappelle de la campagne référendaire de 1980, avec Pierre Trudeau et Claude Ryan au Québec. « J'ai été en charge la dernière fois. On n'aimait pas beaucoup avoir des quarts-arrières du lundi matin qui nous disaient quoi faire. »

Alors, il va où on le demande, en Colombie-Britannique, au Québec, à Terre-Neuve, là où ses députés libéraux pour le OUI sollicitent sa présence. « Moi je n'ai pas mon avion privé pour me promener. Faut que je prenne des avions commerciaux; ça prend beaucoup de temps. »

Le chef libéral a aussi dû expliquer son peu de popularité dans les récents sondages constitutionnels.

Dans le dernier CROP paru hier, à peine 2 % des gens interrogés ont affirmé que c'est à Jean Chrétien qu'ils faisaient davantage confiance dans le débat constitutionnel en cours.

Selon M. Chrétien, cela s'explique par le fait qu'il doit parler de constitution, vu la conjoncture référendaire, mais que les électeurs n'ai-

ment pas traiter de constitution. Les gens sont las de la constitution, pas de lui, souligne-t-il.

« Mulroney, quand il n'aura plus la Constitution pour s'abriter, on l'aura tout nu sur l'économie », lançait-il aux journalistes. Et c'est de chômage et de libre-échange que les gens veulent entendre parler.

Le chef libéral minimise d'ailleurs les répercussions de ces sondages. « C'est un *poll*, y en a d'autres qui sont moins pires que ça. »

En entrevue avec M. Lapierre, M. Chrétien a abordé les différents scénarios du référendum sur l'entente de Charlottetown.

Si le NON l'emporte, cela va donner une « énergie nouvelle » aux « séparatistes », comme il les appelle. « Ça va aider la cause de la séparation, j'en suis convaincu. »

Il perçoit un éventuel NON comme « un élément déstabilisant » pour le Canada. Ça ne serait « pas très joli le lendemain », prévoit-il. « Les Canadiens vont être démoralisés », désespérant de nous voir régler nos problèmes, internes.

Un référendum d'au moins 165 millions \$

(PC) — QUESTION : Combien coûtera la campagne en vue du référendum du 26 octobre ?

Réponse : Personne ne le sait avec certitude, du moins pas à l'heure actuelle. Mais l'organisation du référendum coûtera à elle seule environ 165 millions \$.

Ce montant se répartit ainsi : environ 120 millions \$ à l'extérieur du Québec, selon Elections Canada, et 45 millions \$ au Québec, qui organise son propre référendum.

Il n'y a aucune limite aux dépenses des gouvernements fédéral et provinciaux.

John Ciaccia sert une réponse cinglante à Pierre Trudeau

Claude Turcotte

M. JOHN CIACCIA, ministre des Affaires internationales du Québec, a servi une réponse cinglante aux propos récents de Pierre Elliott Trudeau sur l'accord constitutionnel, en profitant de la tribune qui lui était offerte par les exportateurs canadiens, un auditoire massivement anglophone, qui a réagi sans passion évidente par des applaudissements polis à la fin du discours.

M. Ciaccia a expliqué qu'il préférerait parler de constitution, plutôt que de marchés étrangers, parce que « nous ne vivons pas une époque normale », c'est-à-dire que « pendant que d'autres pays restructurent leur économie, nous nous embourbons dans des chicanes constitutionnelles à n'en plus finir. Et comme si tout cela ne suffisait pas, nous avons un

ancien premier ministre du Canada qui jouit d'un standing international et qui devrait savoir qu'on doit réfléchir avant de parler. »

Aux journalistes, M. Ciaccia devait expliquer après son discours qu'il ne prenait pas de chance et qu'il avait préféré parler de constitution parce que « des énormités ont été dites ». Le ministre a fait vibrer plusieurs cordes sensibles et a dit une grande partie de son discours en anglais pour s'assurer que cet auditoire en grande partie non québécois comprenne son message.

Il a rappelé qu'il avait été un admirateur de Trudeau, premier ministre, au point d'avoir quitté un bureau d'avocat où il était très bien payé pour devenir sous-ministre à Ottawa en 1971. « Vous nous aviez inspiré la joie d'être Canadien, M. Trudeau, et je suis déçu et attristé de votre dé-

marche actuelle », a lancé le ministre.

M. Ciaccia a cité au texte des extraits de déclarations antérieures de M. Trudeau pour affirmer ensuite que tout cela se retrouvait dans l'entente de Charlottetown, notamment en ce qui concerne la Sénat, la Cour suprême, les grands principes et la souplesse que doit contenir une constitution.

À propos de la société distincte, le député provincial de Mont-Royal (c'était aussi le comté de M. Trudeau) accuse l'ancien premier ministre de « dresser un portrait menaçant, sinon apocalyptique et de ridiculiser les interprétations possibles d'autres aspects de la clause Canada (droits des autochtones, communautés linguistiques, égalité des races et sexes) ».

Un peu plus loin dans son discours,

M. Ciaccia affirme qu'il y a de sérieuses contradictions dans ce que M. Trudeau a dit et fait au cours des années. « Il est temps qu'on les souligne, ajoute-t-il. Le Canada est un pays démocratique. On ne croit pas au droit divin des chefs, et encore moins des anciens chefs. Il n'y a aucune clause d'immortalité dans la Constitution pour qui que ce soit. »

Sur la question du nationalisme, M. Ciaccia a voulu préciser qu'il existe dans la vie et l'histoire et qu'il n'est pas nécessairement négatif. « Le nationalisme est une réalité inévitable. Il ne peut pas disparaître; autant espérer que la mer s'évapore. Le nationalisme au Québec peut prendre deux directions : il peut mener vers l'indépendance ou il peut être canalisé de manière constructive vers le fédéralisme », a soutenu le conférencier.

Rectificatif

DANS un texte publié dans son édition d'hier, LE DEVOIR indiquait que le sénateur Claude Castonguay n'avait reçu aucune invitation à s'associer à des activités référendaires au Québec.

Vérification faite, il en a reçu plus d'une.

Son bureau à Ottawa précise que c'est « par respect pour le comté du OUI » que M. Castonguay s'est résolu à ne pas faire campagne à toute vapeur.

— La rédaction

Les bourses européennes s'affolent face à l'intransigeance de la Bundesbank

Gérard Bérubé

TOUTES les places boursières européennes ont cédé hier face à l'intransigeance de la Bundesbank, qui refuse obstinément d'abaisser ses taux d'intérêt. On craint que des dégâts considérables soient causés sur des économies en soif de reprise. Les cours ont chuté partout. Le recul s'est chiffré à 3,6 % à Amsterdam, à 3,3 % à Bruxelles, à 3,7 % à Madrid et à 3,5 % à Francfort. Tokyo n'a pas fait bande à part, l'indice Nikkei abandonnant 1,3 %.

Le revers le plus sévère a été encaissé par le parquet parisien, avec un recul de 4,3 % par rapport à la clôture de vendredi. La chute se chiffre à 14,3 % depuis le timide OUI au traité de Maastricht, et à 11,9 % depuis la fin de 1991.

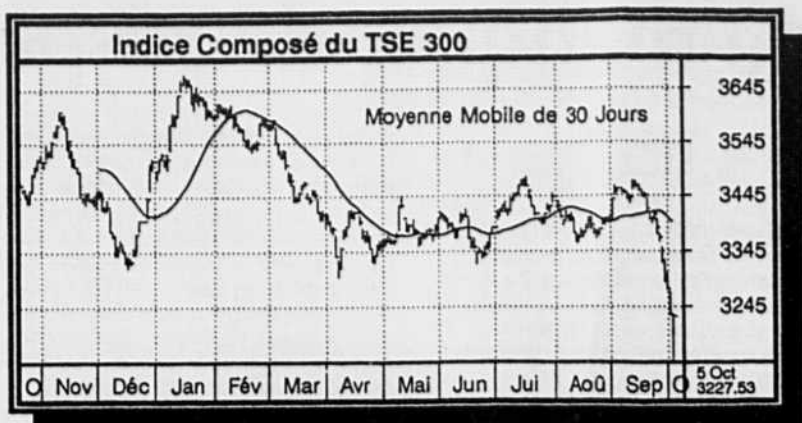
Londres, embourbée dans une glissade de la livre qui n'en finit plus, retranchait 4,1 % à son indice baromètre (FT-100) au cours de la séance d'hier.

La City ne peut résister à l'appel du vide lancé par la dégringolade continue de la livre sur les marchés de change. Selon l'agence AFP, trois semaines après sa sortie fracassante du Système monétaire européen (SME), la livre a perdu le sixième de

sa valeur. Hier, elle établissait un nouveau bas historique face au mark. À moins de 2,39 DM, elle s'échange désormais à 14 % sous son ancien cours plancher autorisé au sein du SME. En l'absence d'indications claires du gouvernement britannique sur sa stratégie économique et monétaire, les analystes ne voient pas la fin de la dégringolade, ce qui éloigne toute possibilité d'un abaissement des taux d'intérêt.

À New York, Wall Street n'a pas donné son aval au retrait des cours européens, malgré un début de séance moribond. L'indice des 30 industriels de Dow Jones s'est affaibli de plus de 100 points durant les premières heures de transactions avant que l'action des soupapes de sécurité, déclenchées dès que le Dow affiche une variation de 50 points pour diminuer le poids des transactions programmées, n'oppose une certaine résistance. L'indice baromètre de Wall Street a fermé la séance d'hier à 3 179, en baisse de 21,61 points (-0,7 %) par rapport à la fermeture de vendredi.

Scénario similaire sur Bay Street où l'indice TSE 300 abandonnait quelque 81 points en début de séance, pour se reprendre et terminer la séance à 3 227,53, en baisse de 3,54 points. Le volume a été modéré,



Source: DECISION-PLUS

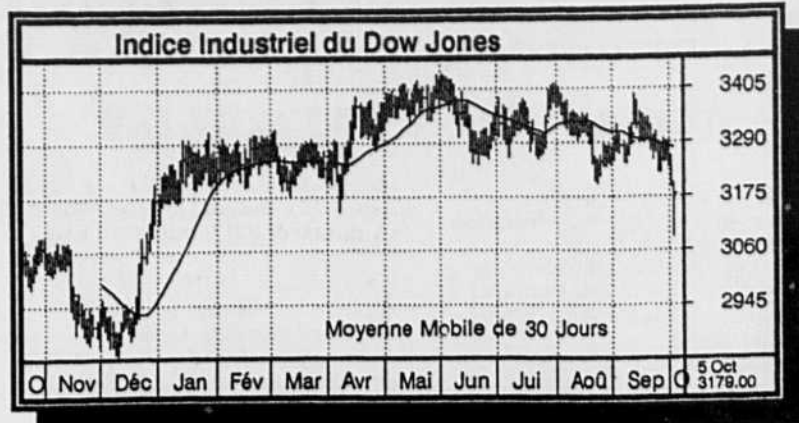
quelque 36,8 millions d'actions changeant de mains à Toronto et près de 288 millions à New York.

Le dollar, en revenant au-dessus des 80 cents US hier (80,23 cents US à la fermeture) a eu pour effet d'alléger quelque peu les pressions sur les taux d'intérêt au pays. « L'effet du débat référendaire, et l'instabilité qui en découle, va perdurer mais les commentaires somme toute positifs des firmes américaines Goldman Sachs et Moody's sont venus ajouter une nouvelle dimension. »

« Ce retour en force est un bon signe. » Michel Tessier, analyste finan-

cier chez Tassé & Associés, parle d'une correction des cours canadiens et américains, dans une perspective de reprise économique retardée. « L'ajustement en est un de prévisions de bénéfices, qui son revivées à la baisse. »

L'analyste de Tassé dissocie donc les marchés boursiers nord-américains de l'évolution des cours en Europe. Certes, la résistance de la banque centrale d'Allemagne à abaisser ses taux d'intérêt provoque un certain déséquilibre sur les marchés de change, a-t-il pris soin d'ajouter. « Mais tous les observateurs s'enten-



Source: DECISION-PLUS

dent sur une chose: la tendance des taux d'intérêt est à la baisse, malgré les pressions des derniers jours. »

Le parquet de la Grande Dame vient de connaître une journée fort agitée. En pleine campagne électorale, les investisseurs ont été déboussolés par l'entrée dans la course aux présidentielles de Ross Perot qui viendrait nuire aux chances de George Bush. L'absence de perspectives de relance économique, nourrie par des statistiques décevantes, est venue alimenter une correction boursière qui s'est accélérée la semaine dernière.

Le recul des commandes aux en-

treprises, la baisse de la confiance des consommateurs et un repli à 7,5 % du chômage qui masquerait, en fait, une détérioration du marché de l'emploi, sont autant de données annoncées la semaine dernière qui ont eu l'effet d'une douche froide. Et l'étude mensuelle de l'Association nationale des directeurs d'achats, en soulignant que l'industrie manufacturière, un des facteurs de croissance au cours des derniers mois, a flirté de nouveau avec la récession en septembre, a amplifié les chocs.

La reprise économique américaine, que tous croyaient déjà engagée, est donc remise à plus tard. Et la Réserve fédérale qui refuse d'abaisser et d'abaisser ses taux directeurs de peur d'accroître la faiblesse du dollar américain face, notamment, au mark.

EN BREF...

La SITQ et les Belges

LA SOCIÉTÉ immobilière Trans-Québec (SITQ), filiale de la Caisse de dépôt et placement, annoncera demain la création d'un consortium réunissant la SITQ et une importante entreprise belge, la Société européenne de services, S.A. Il s'agit d'un « alliance stratégique » dans le domaine de l'immobilier. Le nouveau consortium s'appellera Alisé.

FCA réduit sa perte

FCA International a mis un terme à son exercice financier clos le 30 juin 1992 avec une perte de 1,9 million \$, ou 0,18 \$ par action. L'an dernier, elle avait dégagé une perte de 11,4 millions \$, ou 1,09 \$ l'action. Les revenus de FCA sont passés de 65,7 millions \$ à 74,5 millions \$.

BioVac demande à Québec le monopole des vaccins

Robert Dutrisac

L'ANCIENNE division des vaccins de l'Institut Armand-Frappier, IAF BioVac vacille et demande au gouvernement de lui lancer une bouée de sauvetage : le monopole sur l'approvisionnement en vaccins de tout le réseau hospitalier québécois, monopole qu'elle a perdue à la concurrence au début de 1991.

Saluée comme un des éléments importants du secteur québécois de la biotechnologie par M. Claude Ryan, au moment où les activités commerciales de l'Institut Armand-Frappier passaient au secteur privé en 1989, IAF BioVac a toutefois perdu depuis son contrat exclusif de fourniture de vaccins que lui accordait le ministère de la Santé et des Services sociaux. Son prédécesseur,

l'Institut Armand-Frappier, bénéficiait d'un tel contrat.

« Il y a eu un appel d'offres et nous avons accepté le plus bas soumissionnaire », a expliqué Mme Marie-Claire Ouellet, l'attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté. C'est un grossiste de Montréal, CGF Pharmatech, qui a décroché le contrat qui vient à échéance en mars 1993.

Aux prises avec des difficultés financières, IAF BioVac se demande aujourd'hui où est passée la politique industrielle en biotechnologie dont le gouvernement faisait grand cas en 1989 et 1990. « Y a-t-il encore un intérêt de la part du gouvernement québécois à garder le seul producteur de vaccins au Canada ? », se questionnait hier le président et chef de la direction de IAF BioVac, le Dr Roger Perrault.

Dans une requête envoyée au mi-

nistre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gerald Tremblay, puis à son collègue Marc-Yvan Côté, BioVac demande du gouvernement qu'il lui accorde une entente à long terme afin de justifier un ambitieux programme de recherche-développement. IAF BioVac « doit consentir de gros investissements dans la recherche au cours des prochaines années afin de développer des vaccins de nouvelle génération », a indiqué M. Perrault. En fait, l'entreprise de Laval doit doubler ses dépenses en recherche, de 2 à 4 millions \$, précise-t-il, si elle entend demeurer dans la course.

Au cabinet de M. Côté, Mme Ouellet signale que le dossier est « sous analyse » mais que de toute façon il n'y pas urgence, le contrat d'approvisionnement accordé à CGF Pharmatech ne prenant fin que l'an pro-

chain. Aucun représentant de cette compagnie privée n'a pu être rejoint hier.

« Le gouvernement doit s'engager », a soutenu, hier, le Dr Francesco Bellini, président de BioChem Pharma, société-mère d'IAF BioVac. BioChem a respecté tous ses engagements jusqu'ici, a-t-il rappelé; au gouvernement « de dire s'il est sérieux » dans son vœux de bâtir un solide fabricant de vaccins au Québec, conformément à « ses promesses ».

Selon lui, IAF BioVac s'est faite déclassée à cause d'une différence de prix « minime, de 0,5 % seulement », par une entreprise « qui fait ça dans son sous-sol » et ne poursuit aucune recherche. « La différence de prix est ré-investi par BioVac dans la recherche », a-t-il fait valoir.

La sévérité de la politique monétaire aurait coûté 21 milliards \$

Claude Turcotte

LE GOUVERNEUR de la Banque du Canada, John Crow, devrait établir sa politique monétaire en pensant aux industriels et non pas aux banquiers et aux financiers, a soutenu M. Marcel Côté, associé du groupe Secor, qui a exercé ces dernières années des fonctions de conseiller auprès des premiers ministres Mulroney et Bourassa.

Devant un auditoire d'exportateurs ravis d'entendre de tels propos, M. Côté a soutenu que si M. Crow avait appliqué une politique monétaire moins sévère, le gouvernement fédéral aurait pu compléter l'exercice de 1991/1992 avec un déficit de 10 milliards \$ au lieu de 31 milliards \$, en ajoutant que les industriels et les exportateurs ont aussi été pénalisés.

L'Association des exportateurs canadiens (AEC) qui tient son congrès annuel à Montréal reconnaît que l'appréciation sensible de la valeur

du dollar canadien a freiné les exportations, mais que ce sont surtout les marges de bénéfices des entreprises qui ont écopé de cette situation. L'AEC, à cause sans doute de la très grande diversité des intérêts de ses membres ne prend pas position sur ce que devrait être la valeur précise du dollar. Mais son président, Guy Champagne, a tout de même indiqué qu'un dollar canadien se situant entre 75 et 80 cents de la devise américaine est souhaitable, à la condition qu'il n'y ait pas de mouvement brusque dans la chute ou la remontée de sa valeur.

L'AEC rappelle que les exportations canadiennes en 1991 ont pour la première fois depuis 30 ans diminué en chiffres réels. Elle souligne en outre que les États-Unis sont la seule grande région au monde où le Canada continue d'avoir une balance commerciale favorable.

Les exportations aux États-Unis ont augmenté de 10,3 % au cours des trois premières années de l'Accord

de libre-échange. L'excédent commercial du Canada est ainsi passé de 11,9 milliards \$ en 1989 à 16,8 milliards \$ en 1990; il y a eu un repli à 14 milliards \$ l'an passé, mais les exportations ont repris en force cette année avec une hausse de 10 % dans les sept premiers mois, ce qui découle en bonne partie de la dépréciation du dollar, puisqu'il n'y a pas de relance économique ferme.

Selon le président de l'AEC, Guy Champagne, il est évident que certains exportateurs ont réussi à s'ajuster aux valeurs plus élevées du dollar, « mais il faut reconnaître, a-t-il ajouté, que si nous sommes accaparés des marchés des États-Unis et avons dans bien des cas réussi à les consolider, c'est au prix de marges moins élevées et d'une rentabilité réduite ». M. Champagne a ajouté que « la baisse des profits ne permet pas d'investir autant dans les usines et l'équipement, ni surtout dans les outils indispensables pour atteindre les degrés élevés de qualité

et de productivité auxquels nous devons tendre pour avoir la compétitivité voulue en vue de réussir sur les marchés mondiaux ».

Les exportateurs sont convaincus par ailleurs que le libre-échange avec le Mexique va donner éventuellement des résultats intéressants, mais ils comptent surtout sur le GATT pour garantir un système commercial mondial ouvert.

En revanche, M. Peter Warrian, du Congrès de l'acier, du commerce et de l'emploi, prévoit qu'il y aura au Canada, après le référendum du 26 octobre des soubresauts importants dans les relations de travail et qu'il y aura une polarisation des débats sur les questions de commerce, d'exportations, de libre-échange et sur les politiques pour l'avenir. M. Warrian qui est proche des milieux syndicaux pense qu'on a exagéré les bienfaits qu'apporterait le libre-échange sur la création d'emplois et la sécurité d'accès aux marchés américains. À son avis, le tiers des emplois perdus au Canada ont eu pour cause l'Ac-

cord canado-américain.

M. Warrian a mentionné que les dirigeants syndicaux du Canada anglais veulent un modèle de développement semblable à celui de Québec Inc., c'est-à-dire une sorte de convergence des objectifs. Il a aussi affirmé que les activités du commerce sont « la base de la prospérité au Canada et vitales pour le mouvement syndical ». M. Côté avait plus tôt fait allusion à Québec Inc. en le décrivant comme une tentative pour atteindre une cohésion dans la mise en place d'une source de capitaux pour assurer le développement à long terme.

« Les richesses naturelles ne nous porteront plus sur une vague de prospérité toujours croissante comme elles l'ont fait au cours des 40 années qui ont suivi la seconde guerre mondiale », a prévenu M. Champagne, en soulignant qu'il fallait miser sur la formation du personnel, la recherche et le développement, ce qui permettra de créer des emplois de qualité, comme le souhaite M. Warrian.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1677,13 + 8,77
TSE-300	3227,53 - 3,54
Dow Jones	3179,00 - 21,61
Dollar canadien (US Cents)	80,23 + 0,25
Or (New York-US\$)	350,50 + 2,40

(PC)

CE MERCREDI

lotto 649

11 MILLIONS\$

Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...

lotto-quebec

ECONOMIE

La Banque du Canada dépense une somme record pour le dollar

D'après PC et Reuter

LA BANQUE du Canada a dépensé une somme record de 4,3 milliards \$ US de ses réserves monétaires en devises étrangères du pays en septembre pour soutenir un dollar canadien secoué par l'incertitude découlant du référendum constitutionnel, a indiqué, hier, le ministère des Finances.

L'utilisation record des réserves a été établie lors de la crise de devises aiguillonnée par la campagne référendaire alors que les investisseurs étrangers se sont retirés du marché des obligations canadiennes et autres placements à courts termes.

Vendredi, le dollar a fermé sous la barre des 80 cents US pour la première fois en quatre ans en dépit des interventions de la Banque du Canada et de la hausse record de deux pour cent du taux d'escompte.

Les réserves canadiennes — une corbeille de dollars américains, d'or et d'autres devises étrangères — a chuté à 12,8 milliards \$ US à la fin de septembre contre 15,7 milliards \$ US à la fin du mois d'août. Cet érosion a produit un repli net record de 2,9 milliards \$ US.

C'est le plus bas niveau depuis mars 1988.

Les réserves sont utilisées pour racheter des dollars canadiens et ralentir toute importante chute de la valeur de la devise.

Les réserves, qui sont officiellement détenues par le ministère des Finances, sont administrées par la Banque du Canada de façon à éviter toute fluctuation soudaine.

Le dollar a atteint les 89 cents US l'an dernier suite à une hausse constante à la fin des années 80.

Les réserves ont augmenté en même temps que la valeur du dollar, atteignant 18,8 milliards \$ US en février 1991.

En Europe, la crise monétaire a également fortement entamé les réserves en devises des pays qui ont été exposés à la spéculation, à commencer par la France et l'Italie.

Confrontés à une baisse substantielle de leurs avoirs destinés aux interventions et au rééquilibrage de leur balance des paiements, les pays faibles du Système monétaire européen (SME) n'ont d'autre choix que d'emprunter auprès d'institutions officielles ou sur les marchés pour se refaire.

À l'inverse, la crise et les nombreuses interventions de banques centrales qui l'ont caractérisée ont eu pour effet de gonfler les réserves de pays forts, en premier lieu l'Allemagne.

La Bundesbank a ainsi annoncé que ses interventions avaient atteint

92 milliards de marks (65 milliards \$ US) depuis le début septembre.

Pour la semaine du 23 septembre, la Buba a chiffré ses avoirs bruts à 169,4 milliards de marks (121 milliards \$ US), soit une progression de 44,3 milliards (31,6 milliards \$ US) consécutive à achat de devises du SME.

Plus préoccupante pour les marchés financiers est la chute des réserves des pays dont les monnaies ont souffert de l'envolée du mark en septembre.

« Les réserves disponibles pour intervenir sont épuisées bien avant d'arriver à zéro, car la plupart des pays ont besoin d'un mois pour couvrir leur facture à l'importation », explique Steve Major, analyste européen à Crédit Lyonnais Euro-Securities.

Les interventions de la Banque de France pendant la semaine close le 24 septembre ont peut-être dépassé 80 milliards de FF, selon des experts qui, à défaut de communiqué officiel, ont analysé le bulletin hebdomadaire sur la situation de l'institut d'émission.

À partir du même document, les quotidiens Libération et Le Figaro ont arrivés au chiffre de 150 milliards de FF en tenant compte de l'envolée de deux postes : une augmentation de 68,9 milliards du poste des emprunts réalisés auprès du Fonds de stabilisation des changes (auprès des banques centrales européennes), et une hausse de 81,1 milliards de francs du poste qui regroupe les avoirs en francs des mêmes banques centrales européennes, d'institutions et de particuliers.

À la fin août, les réserves de la Banque de France se montaient à près de 98 milliards de francs. Le chiffre du mois de septembre est attendu le 20 octobre.

La vaine défense de la lire — dévaluée le 13 septembre avant sa sortie du SME — a également coûté cher.

Les réserves de la Banque d'Italie sont tombées de 26.000 milliards de lire à la fin juillet à 22.000 milliards fin août. Hors écus, elles sont passées de 17.070 milliards à 12.700 milliards pendant la même période, alors qu'elles s'établissaient à 55.720 milliards à la fin août 1991.

Selon des sources bancaires italiennes, le chiffre attendu pour le mois de septembre sera pire et les avoirs de la banque centrale pourraient se retrouver en-deçà du nécessaire pour la couverture de trois mois d'importations.

En Grande-Bretagne, les avoirs nets en or et devises ont accusé une

baisse record de 7,69 milliards \$ US en septembre, conséquence des interventions de la banque centrale pendant la crise qui a provoqué le retrait de la livre du SME.

La baisse des réserves est la plus importante depuis celle de 4,4 milliards \$ US enregistrée en mars 1982, mais le chiffre de septembre pourrait ne pas refléter le coût total des interventions. Les achats effectués sur le marché à terme, par exemple, seront masqués jusqu'à l'expiration des contrats.

Certains analystes pensent que la facture totale s'élève jusqu'à 25 milliards \$ US pour la Banque d'Angleterre.

La Banque d'Irlande a également souffert. Selon Brendan Menton, économiste à Allied Irish Banks, les avoirs de la Banque sont tombés aux alentours de 1,5 milliard de livres irlandaises à la fin septembre, contre 3,0503 milliards à la fin août.

Des cambistes à Lisbonne estiment que la Banque du Portugal a consacré 10 à 15 % de ses réserves à la défense de l'escudo en septembre. Les avoirs de la Banque du Portugal s'établissaient à 30,8 milliards \$ US à la fin juillet.

Les réserves de ces pays ne sont pas à sec, mais les économistes relèvent que les sommes disponibles pour intervenir sont épuisées bien avant les avoirs.

Steve Major (Crédit Lyonnais Euro-Securities) estime notamment que la France et l'Italie n'ont plus de réserves utilisables pour des interventions sur les marchés.

Les banques centrales soucieuses de se renflouer ont plusieurs options. Une consiste à emprunter auprès d'institutions officielles ; une autre à émettre des obligations libellées en monnaie étrangère.

L'Italie a ainsi demandé, jeudi, un crédit à la Communauté européenne pour lui permettre de rééquilibrer sa balance des paiements. Le montant en sera négocié avec Bruxelles.

Le gouvernement entend également demander au Parlement l'autorisation d'émettre des emprunts en d'autres monnaies étrangères que l'écu.

La Banque d'Angleterre a déjà eu recours aux marchés pour reconstituer ses réserves. Elle a émis le mois dernier des obligations en écus pour lever 7,5 milliards de sterling, mais la nécessité urgente de défendre la monnaie laisse penser que ces fonds ont été rapidement dépensés.

On s'attend d'ailleurs sur l'euro-marché à ce que Londres émette prochainement un emprunt de 10 milliards d'écus en deux tranches.

La Hongrie a la préférence des investisseurs

VIENNE (Reuter) — La Hongrie est le pays d'Europe de l'Est où il est le plus facile d'investir, mais beaucoup d'entreprises occidentales envisagent encore d'investir dans la Communauté des États indépendants (CEI) malgré les difficultés qu'elle rencontre, souligne une étude publiée hier à Vienne.

Sur 87 entreprises multinationales qui ont déjà investi dans la région ou l'envisagent, 52 % disent vouloir encore investir dans la CEI, même si celle-ci figure parmi les régions les plus difficiles, et 57 % estiment que c'est en Hongrie qu'il est le plus facile d'investir, montre l'étude réalisée par l'Economist Intelligence Unit (EIU) de Vienne et Creditanstalt-Bankverein.

Le but de l'étude est de quantifier, près de trois ans après que la région se soit ouverte aux entreprises occidentales, les investissements réalisés et les projets, jusque-là connus uniquement de façon fragmentaire, a souligné au cours d'une conférence de presse Rene Gatling, spécialiste de l'EIU.

« Les investisseurs ont à faire face, dans l'ex-Union soviétique, à un environnement économique incertain, à un risque politique important et à un système législatif très ambigu », a dit Rene Gatling. « La CEI deviendra l'Est sauvage de la région. Cela comporte de très hauts risques », a observé de son côté Daniel Thorniley, vice-président de l'EIU.

Seulement 22 % des entreprises interrogées ont déclaré pourtant ne pas vouloir investir dans la CEI.

La Hongrie a attiré à elle la plus grande partie des investissements réalisés dans la région, probablement parce qu'elle a entamé ses réformes économiques avant les autres pays. Elle apparaît, politiquement, comme le pays le plus stable de la région, souligne l'étude.

Les principales motivations des entreprises sont de gagner des parts de marché, de pénétrer les marchés locaux, et de bénéficier de coûts plus faibles et des réseaux de distribution locaux.

Daniel Thorniley a fourni les chiffres, à mi-1992, du volume des investissements engagés et du nombre de co-entreprises enregistrées. Les chiffres concernant l'ex-Union soviétique sont des estimations de l'EIU. (montants en milliards de dollars)

Investissements
Pologne 1,3
Hongrie 4,0
Tchécoslovaquie 1,0
Roumanie 0,5
Ex-Yougoslavie 2,0
Ex-Union soviétique 4,0

Le prix des métaux dans la tourmente

LONDRES (Reuter) — L'ABSENCE de relance économique pèse durement sur les cours des métaux de base et risque de contraindre les producteurs à réduire de nouveau leur production, prévoient les analystes.

Tous les métaux phares du London Metal Exchange (LME) ont décroché de leurs plus hauts de cet été : le cuivre a chuté de 12 %, le nickel de plus de 14 %. Même le zinc, pourtant longtemps soutenu par des facteurs techniques, n'a pas échappé à cette sévère correction, perdant plus de 10 %.

« Il n'y a aucun signe d'amélioration. La demande reste désespérément léthargique et il faut s'attendre à de nouvelles baisses de production », dit Nick Moore, courtier chez Ord Minnett. « Le tort de beaucoup a été de négliger trop longtemps les fondamentaux », estime Lesley Campbell chez LME brokers Rudolf Wolff and Co.

Le repli des métaux s'explique notamment par l'excès d'optimisme des intervenants économiques. Certains métaux, comme le cuivre, l'aluminium ou encore le zinc, ont longtemps bénéficié de support de prix, alors que les fondamentaux ne le justifiaient pas vraiment, soulignent les opérateurs.

« Les intervenants se concentrent de nouveau sur les fondamentaux plus que sur les facteurs techniques », remarque Lesley Campbell.

La morosité des dernières statistiques américaines (commandes de biens durables, commandes à l'industrie, etc.), la récente tempête sur les marchés des changes et le ralentissement économique en Europe ont fini par peser sur le sentiment. Tout

comme la baisse de 3,7 % de la production industrielle d'août au Japon et la révision par l'OCDE de la croissance du PNB en 1992, à 1,5 % contre 2,2 % prévu au début de l'année.

Le plongeon des cours sur le LME depuis l'été est très significatif. Le cuivre est tombé à 2 265 \$ US la tonne, soit son niveau le plus bas depuis trois mois et 320 \$ US de baisse par rapport à ses plus hauts d'il y a 18 mois.

L'aluminium est à son plus bas depuis 9 mois et demi à 1 215 \$ US, perdant 160 \$ US (11,5 %) sur ses plus hauts, tandis que le zinc a pour sa part perdu environ 150 \$ US environ à 1 250 \$ US la tonne. Et l'étain se négocie désormais à 6 415 \$ US, en baisse de 850 \$ US, soit 11,5 %.

Plus dure encore a été la chute pour le nickel : il a perdu près de 1 100 \$ US depuis l'été et se négocie à 6 630, soit son plus bas niveau depuis février 1990.

Les entrepôts du LME sont pleins à ras bord, hébergeant 2,26 millions de tonnes de métaux au total. Un niveau record. Les stocks d'aluminium, de zinc et de nickel n'ont jamais été aussi élevés. Et l'on estime que les réserves du LME approchent 40 % du total mondial. Du jamais vu.

« De nombreux métaux ont été stockés, le marché ayant anticipé la reprise économique », explique Nick Moore.

Petit espoir : les industries tournent à un haut niveau de capacité en comprimant le plus possible leurs stocks, si bien que tout mouvement de reprise économique profitera rapidement à la demande, remarque Nick Moore.

Pétrole : légère hausse de production

LONDRES (Reuter) — La production de brut de l'OPEP a atteint 24,75 millions de barils par jour (bpj) en septembre, selon une enquête effectuée par l'agence Reuter.

Ce chiffre représente une augmentation de 180 000 bpj par rapport à l'estimation du mois d'août, qui a été révisée de 24,32 millions à 24,57 millions de bpj.

La hausse enregistrée en août et en septembre est à mettre à l'actif de l'Arabie saoudite et de l'Iran, tandis que le Koweït, toujours en reconstruction, a vu sa production moyenne passer à 1,25 million de bpj en septembre contre 1,15 million en août et 1,08 million en juillet.

Le Koweït a officiellement annoncé une production de l'ordre de 1,3 million de bpj, mais dans les milieux industriels on signale que la production était bien inférieure à ce chiffre au début du mois de septembre.

Lors de sa réunion de Genève à la mi-septembre, l'OPEP s'était fixé un objectif de 24,2 millions de bpj pour le quatrième trimestre 1992, sans toutefois l'assortir de quotas de production individuels pour les États membres.

L'Iran a rejeté cet accord mais en s'engageant à ne pas perturber le marché.



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1992-1993

La saison 1992-1993 des déjeuners-causeries promet un menu diversifié, nourrissant et consistant. Nous avons prévu un couvert pour vous. Inscrivez ces déjeuners à votre agenda et confirmez-nous votre présence.

MARDI, 13 OCTOBRE

Palais des Congrès de Montréal
Chrysler Canada -
L'essence de la compétitivité



M.G. Yves Landry
Président-directeur général
Chrysler Canada Limitée

MARDI, 20 OCTOBRE

Le Méridien Montréal
Montréal et
les technologies de l'avenir:
le défi de l'intelligence



M. Serge Godin
Président et chef de la direction
Le Groupe CGI inc.

MARDI, 10 NOVEMBRE

Bonaventure Hilton International
La restructuration mondiale
et l'après Québec inc.



M. Pierre S. Pettigrew
Vice-président
Samson Belair / Deloitte
& Touche International

MARDI, 24 NOVEMBRE

Bonaventure Hilton International
Sports et économie



M. Ronald Corey
Président
Club de Hockey Canadien
Forum de Montréal

MARDI, 8 DÉCEMBRE

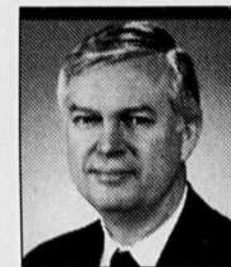
Centre Sheraton
La CSST à l'heure
de l'an 2000



Mme. Monique Jérôme-Forget
Présidente
Institut de Recherche
en Politiques Publiques

MARDI, 26 JANVIER

Radisson Gouverneurs Montréal
Montréal centre d'excellence
de l'aéronautique canadienne



M. Bob Brown
Président
Groupe Aérospatial de
Bombardier, Amérique du Nord

MARDI, 2 FÉVRIER

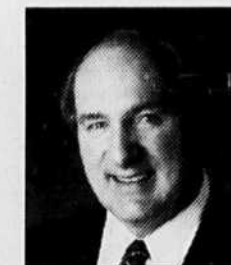
Le Méridien Montréal
L'université, le cégep et
la formation de l'an 2000



M. Claude Corbo
Recteur
Université du Québec à Montréal

MARDI, 16 FÉVRIER

Le Reine Elizabeth
Les défis de l'industrie
canadienne des pâtes
et papier



M. Pierre Desjardins
Président et
chef de la direction
Domtar Inc.

MARDI, 2 MARS

Le Reine Elizabeth
L'impact de la politique
énergétique américaine sur
le développement des richesses
hydroélectriques au Québec



M. James Schlesinger
Conseiller senior
Lehman Brothers
Conseiller
Center for Strategic
and International Studies

MARDI, 16 MARS

Le Reine Elizabeth
Les services financiers
au cœur de l'économie
de Montréal et de
sa vocation internationale



M. Jacques A. Drouin
Président du conseil
et chef de la direction
Corporation du Groupe
La Laurentienne

MARDI, 30 MARS

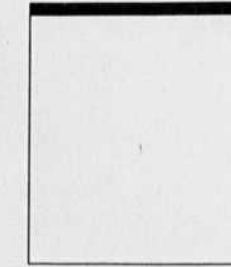
Centre Sheraton
Implication du monde
des affaires dans
la communauté des arts



M. Pierre Peladeau
Président et
chef de la direction
Quebecor inc.
Président du Conseil
d'administration
Orchestre Métropolitain

MARDI, 13 AVRIL

Bonaventure Hilton International
(à confirmer)



RENSEIGNEMENTS :

Ghislaine Larose
Telephone: (514) 288-9090
Télécopieur: (514) 843-7320



ÉDITORIAL

L'alternative familiale

SOIT dit avec égards pour ceux qui pensent le contraire — et ils sont légion —, la décision du gouvernement du Québec de limiter aux familles dont le revenu annuel est inférieur à 55 000 dollars le versement d'une allocation pour compenser le délai de carence des congés de maternité de l'assurance-chômage, n'est pas la vilenie du siècle.

On peut regretter, avec le Conseil du statut de la femme, que la décision du gouvernement ait été prise en catimini et qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une annonce publique. Cela ne la rend pas pour autant « inadmissible ». Le CSF déplore aussi que le régime ne verse à la mère qu'une indemnité de 60 %, alors que les accidenté(e)s de la route ou du travail reçoivent 90 % de leur revenu net. Mais cette prestation n'est versée qu'aux femmes au travail, et non à celles qui n'ont pas d'emploi et dont les besoins sont peut-être encore plus grands. Faut-il en conclure qu'elle est discriminatoire ? D'aucuns le pensent.

On peut également regretter, en donnant raison à un autre conseil consultatif, celui de la Famille, que ce recul soit une « incohérence flagrante » compte tenu des engagements pris par le gouvernement à l'endroit des familles, engagements que confirmait en avril dernier un Plan d'action où il était question d'« entreprendre la révision des programmes de remplacement du revenu... de manière à améliorer la couverture offerte » (nos soulignés).

Bien perspicace qui, parmi les exécutés de ce genre de document, a pu déceler que l'« amélioration » serait de ne plus verser cette prestation de 360 dollars aux familles dont les revenus se situent légèrement au-dessus de la moyenne !

Cela étant dit, tout déconcertante qu'elle puisse être, la décision du gouvernement n'est sans doute pas étrangère à la nécessité impérieuse où il se trouve de réduire ses dépenses, toutes ses dépenses. D'autant que le pro-

gramme en question, en vigueur depuis 1979, reposait sur des bases bien fragiles, le pouvoir ayant été laissé au ministre de la Sécurité de revenu d'en modifier les normes.

À dire vrai, prise isolément cette mesure n'exigeait pas un grand débat public. On n'allait tout de même pas publier un livre blanc et tenir une commission parlementaire pour savoir s'il fallait, oui ou non, réduire de quelques millions l'aide financière aux familles les mieux nanties du Québec. Il ne s'agit pas non plus de se donner le ridicule de croire qu'une telle coupure sera déterminante dans la décision de ces dernières d'avoir un premier, un deuxième ou même un troisième enfant. Dans la « vraie vie », les choses se passent tout autrement, quoi qu'en pensent nos « in-

Le partenariat gouvernement-famille en question

génieurs sociaux ».

En fait, c'est toute la politique québécoise d'aide financière aux familles qu'il faudrait remettre en chantier, ouvertement, globalement et en profondeur. Le débat est à faire, car les orientations retenues jusqu'ici sont éminemment contestables, et même de plus en contestées (par les jeunes libéraux par exemple qui, à leur congrès de l'été 1991, avaient attaché le grelot).

En simplifiant un peu, la question peut se ramener à l'alternative suivante : faut-il continuer d'aider toutes les familles sans égard au revenu, ou bien faut-il concentrer les ressources disponibles sur les familles à faible revenu pour qui la naissance d'un enfant représente une baisse significative du niveau de vie ?

Les tenants de la première branche de ce choix préconisent un transfert de ressources en faveur des couples avec enfant, tous les couples. Ainsi, lors d'un colloque tenu en 1988 par le Conseil des affaires sociales, M. Pierre Fortin, professeur à l'Université du Québec à Montréal, avait proposé rien moins qu'un partenariat entre les familles et les gouvernements. Le coût moyen d'un enfant s'élevait alors à quelque 7500 dollars par année. Partageons les frais, moitié-moitié, disait M. Fortin. En consolidant toutes les dépenses faites par les deux gouvernements à l'intention des enfants du Québec, il arrivait à un assez joli magot qu'il suffirait de doubler (ou presque) en passant de 3,3 à 6 milliards (en dollars de 1989) !

Où trouver ces milliards ? M. Fortin semblait tenir pour acquis qu'une telle ponction était encore possible. Ce n'est plus le cas. Est-il vraiment nécessaire d'en refaire la démonstration ?

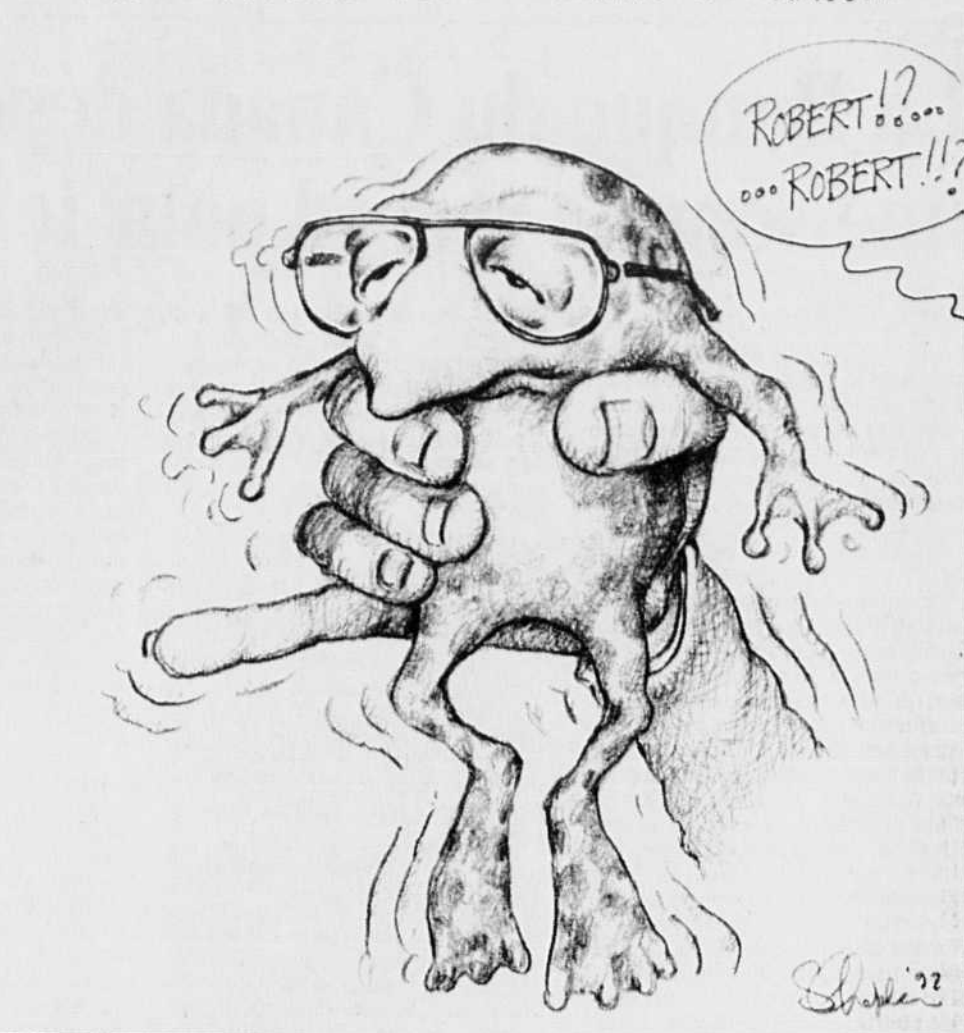
Dans ces conditions, l'application d'une telle politique exigerait qu'à l'intérieur d'une enveloppe globale consacrée aux dépenses sociales, les « états généraux de l'État-providence » procèdent à une révision des priorités et conviennent de faire grimper la famille de deux ou trois barreaux dans l'échelle. Aux dépens de qui : des chômeurs de courte ou de longue durée, des personnes âgées, des invalides, des malades, des professeurs de l'UQAM ? Les volontaires ne se bousculeront pas...

Le même exercice pourrait donc mener à poursuivre la réflexion sur l'autre volet de l'alternative : concentrer les ressources sur les familles dont le revenu est inférieur à la moyenne.

Certains ont déjà proposé d'aller encore plus loin : toute personne qui a les moyens de payer des impôts ne devrait toucher aucun transfert sous quelque forme que ce soit. Qui a écrit ça ? M. Jacques Parizeau, alors ministre des Finances.

JEAN FRANCOEUR

BRIAN CONTINUE DE SOUTENIR BOURASSA



La nation chez Trudeau

Jules-Pascal Venne

Politologue, conseiller au programme du Parti québécois de 1982 à 1987

LA SORTIE pour le moins remarquée de P.-E. Trudeau contre l'Accord de Charlottetown, et plus particulièrement contre la reconnaissance de certains droits collectifs, soulève des questions fondamentales. Ce débat autour des droits et libertés ainsi que des droits collectifs met en cause des divergences profondes quant à la conception de l'État, de la nation et du nationalisme dont nous allons analyser les principales composantes.

Pour ceux et celles qui adhèrent à la vision trudeauiste de la nation et à sa conception du fédéralisme canadien, l'existence des États, des nations modernes et les institutions politiques qui en découlent, doivent reposer sur des valeurs universelles et non pas sur des caractères d'homogénéité ethnique, linguistique ou religieuse. C'est ce que les politologues américains ont développé en distinguant deux types de nations. Une nation sociologique, primitive, caractérisée par un nationalisme culturel (ethnique ou linguistique) et une nation civique, moderne et progressiste où un nationalisme raisonné prédomine.

POUR LES partisans de la nation civique, l'adhésion à une nation procède d'un choix éclairé, libéré de connotations affectives, et se fonde sur une communauté d'aspirations et d'idéaux construite autour de la protection des libertés individuelles et de la répartition de la richesse collective. Ainsi apparaît un nouveau type de nationalisme où l'appartenance à la nation et la conscience nationale sont basées sur des valeurs de liberté et de justice et non pas sur des distinctions ou des caractères raciaux, religieux ou linguistiques. Pour ces derniers, la nation civique constitue un progrès de l'humanité et un stade avancé des sociétés.

C'est pourquoi la reconnaissance institutionnelle du Québec, comme société distincte et des gouvernements autochtones, déterminée par leurs caractères culturels et ethniques, est d'emblée à des années-lumière de leur conception politique.

Elle contredit aussi la recherche et le rêve d'une nationalité canadienne multiculturelle, cimentée par des idéaux communs.

De plus, pour les tenants de cette vision, les nations construites autour de ces caractères sociologiques (culturels et/ou ethniques) sont responsables des pires atteintes aux droits et libertés. La volonté d'établir pour chaque collectivité culturellement homogène un État a donné lieu à l'oppression des minorités.

L'HISTOIRE fourmille d'exemples dont les plus récents sont les cas des Turcs en Bulgarie, des Hongrois en Roumanie et des guerres de purifications ethniques menées dans l'ex-Yougoslavie. De là découle qu'il faut empêcher, dans la mesure du possible, l'établissement de structures politiques qui recourent des collectivités homogènes qui ont et qui peuvent engendrer des États répressifs.

Ce courant politique n'est pas nouveau. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et pour cause, il domine la pensée politico-juridique occidentale. Il prend source et racine dans les révolutions française et américaine qui ont enclenché le plus vaste mouvement universel de conquête des libertés en affirmant que les « États n'existent que pour faire le bonheur des individus ». C'est à cet univers de pensée qu'adhère Trudeau

et une très large partie des élites politiques canadiennes. Trudeau fut et est encore le plus passionné et le plus articulé promoteur de cette conception d'une nationalité canadienne idéale.

De prime abord, cette pensée politique est, tout à la fois, inattaquable et incontournable sur le plan de la rationalité des principes et visionnaire sur le plan politique.

Mais, toute construction idéaliste logiquement bien ciselée se nourrit d'elle-même et crée un univers clos, rigide et abstrait : un système de pensée doctrinaire qui suscite des attitudes dogmatiques. Car, on a tendance à oublier que la volonté d'établir des sociétés sur des principes idéaux conduit bien souvent à des effets contraires. La France des « Libertés » de Robespierre et l'Union soviétique « égalitaire » de Lénine sont des exemples classiques et extrêmes de ce type d'idéalisme politique.

LA VOLONTÉ de réduire les réalités sociologiques et humaines à des catégories idéales et abstraites engendre le pire des maux : l'intransigence et l'aveuglement. C'est ce type de conséquence que produit cette vision abstraite d'une nation canadienne « civique », chez Trudeau. Son refus systématique de reconnaître le caractère collectif des revendications des Québécois et des autochtones, lorsqu'il était au gouvernement, a eu comme effet d'exacerber les revendications nationalistes de ces communautés jusqu'au point de rupture. Son opposition irréductible à reconnaître au Québec son caractère sociologique distinct et un statut particulier, au nom d'une unité idéale et factice, pousse irrémédiablement le Québec hors du champ de « sa nation » canadienne.

Mais, il y a plus. Sous le couvert d'objectivité et d'universalisme, la conception de la notion civique cache une réalité qui est de maintenir et de justifier une situation de dominance nationale. C'est au nom des valeurs universelles de « Liberté, égalité et fraternité » que la République française « Une et Indivisible » a nié et voué à l'extinction des communautés minoritaires comme les Occitans, les Corses et les Bretons, et unifié linguistiquement la France.

En limitant le débat au strict univers des droits individuels, en refusant au départ toute notion de droits collectifs aux minorités, les nationalités dominantes perpétuent leur hégémonie et, ainsi, n'ont pas à justifier la réalité de leur domination culturelle et linguistique. C'est une façon subtile d'évacuer du champ politique canadien une réalité fondamentale qui est l'établissement de rapports institutionnels entre une collectivité nationale majoritaire et des nationalités minoritaires.

QUANT à l'association simpliste que l'on fait entre des nations sociologiques et les atteintes aux droits des minorités et des individus, dont l'une des conséquences est de créer un sentiment de culpabilité intellectuelle, elle résiste difficilement à l'analyse de certains faits.

Il existe des nations sociologiques, comme les pays scandinaves et en particulier la Norvège et la Finlande, qui font preuve, sur le plan des droits des individus et ceux des minorités, d'un respect exemplaire.

D'autre part, il y a des nations qui se prétendent civiques où il existe des atteintes à ces mêmes droits comme c'est le cas pour la minorité hispano-américaine dans certains États américains. La xénophobie et les attitudes discriminatoires sont donc des faits sociaux autonomes du type de structures politiques. Elles sont liées à d'autres facteurs comme le niveau de développement économique, le niveau de scolarisation, le type de culture politique. Mais ça, c'est un autre débat.

Démocratie à la koweitienne

AU PAYS des émiris qui nagent dans le pétrole et le pouvoir dynastique, un objet bizarre vient d'effectuer un retour en scène : l'urne électorale. Le Koweït, pays dont le viol par l'Irak, en 1990, avait suscité la plus grande mobilisation militaire internationale du dernier demi-siècle, a en effet célébré hier le retour de la démocratie.

« Démocratie », il faut le dire vite. Quelque 80 000 électeurs, sur une population de 2 millions de personnes en 1990 (environ trois fois moins en 1992), avaient le droit de vote lors de cet exercice visant à combler les 50 postes de députés à l'Assemblée nationale.

Dans le Koweït démocratique, la définition de la qualité d'électeur est assez singulière. Elle touche tout au plus 12 % de la population. Il vous faut être bien né, âgé de plus de 21 ans, issu d'une famille présente au pays avant 1920, et de sexe masculin bien entendu, pour que l'État vous octroie le titre — tout ce qu'il y a de plus officiel — de « citoyen

de première classe », doté du précieux droit de vote.

L'opération électorale à laquelle s'est plié l'émir Jaber Al-Ahmed Al-Sabah est un peu le résultat des pressions des alliés occidentaux. Au cours des dix-huit derniers mois, ces derniers se sont sentis un peu floués d'avoir versé, au nom des grands principes, du sang de leurs soldats pour réinstaller sur son trône un roitelet qui se fichait de la démocratie représentative comme de sa dernière djellaba. Il fallait bien les rassurer un peu...

Mais l'élection koweïtienne, malgré ses énormes limites, n'est pas pour autant un exercice complètement ridicule. Elle a permis à l'opposition, passablement muselée depuis trente ans, de donner de la voix. Elle forcera la réouverture d'un Parlement fermé d'autorité en 1986 pour « mauvaise pratique de la démocratie » (sic).

Preuve d'une évolution indéniable : l'insatisfaction est telle, aujourd'hui

dans la population koweïtienne, que les 278 candidats se sont tous sentis obligés, au cours de leurs assemblées préélectorales, d'y aller de petits couplets irrévérencieux contre les autorités.

On a ainsi, pêle-mêle, dénoncé la corruption généralisée qui règne aujourd'hui autant qu'hier dans l'entourage de la famille régnante; demandé le droit de vote pour les femmes et les autres « citoyens de seconde classe » qui forment la majorité; exigé la publication des dossiers secrets de l'invasion irakienne, « pour savoir ce qui s'est réellement passé » en 1990 et 1991.

Reste à voir si ce Parlement élu, heureuse incongruité dans la région du Golfe persique, saura arracher de réels pouvoirs au féodalisme régnant, être autre chose que l'antichambre de révolutions de Palais, et faire des petits parmi les dictatures environnantes, au secours desquelles l'Occident s'était rué en 1990, avec ses grands chevaux, au nom de la souveraineté, du droit et de la liberté.

FRANÇOIS BROUSSEAU

LETTRES AU DEVOIR

Chapeau

MERCI À la Société Radio-Canada, à l'émission *Second Regard* ainsi qu'à la cinéaste qui nous a fait voir, le 20 septembre, un si beau et éloquent reportage sur la pauvreté en Roumanie.

Je souhaite ardemment que ce trop court métrage connaisse la publicité qu'il mérite. Le spectacle de cet orphelinat où les mots manquaient pour exprimer la stupeur valait à lui seul mille mots.

Chapeau d'avoir admis publiquement combien nous sommes heureux chez nous, sans le savoir.

Fernande Ecurement

Montréal, 21 septembre 1992

Un NON au féminin

AUX MEMBRES du conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec et aux rédactrices de *Féminisme en bref*.

En mai dernier, j'ai assisté au Forum des Femmes à l'UQAM. Des femmes de divers métiers, professions, âges, partis politiques, venues de diverses régions y ont participé. En assemblée plénière, toutes se mirent d'accord pour travailler à réaliser un projet féministe de société juste, égalitaire, écologiste, pacifiste, démocratique tant dans les faits, les lois et l'opinion que dans la vie familiale, économique, sociale, culturelle et politique.

Ces notions et leurs applications législatives demeurent d'actualité face à ce référendum dit de fédéralisme renouvelé. Or, elles en sont absentes. Ce projet d'entente constitutionnelle ne répond pas aux exigences des groupes féminins. Il est inacceptable.

Au-delà des allégeances politiques de chaque citoyenne, une analyse proprement féministe des droits et besoins des femmes comme individus et comme groupes sociaux (52 % de la population canadienne) est essentielle.

Ce constat m'amène au titre de citoyenne libre et membre individuel de la F.F.Q. depuis 1966, à rejeter publiquement cette entente constitutionnelle qui ne répond pas aux justes revendications des féministes depuis tant d'années dans divers domaines : politique familiale, travail, sécurité du revenu et de la vieillesse, etc.

L'expertise politique acquise dans l'action

sociale à l'intérieur de la Ligue des droits et libertés, de la F.F.Q. et des comités de condition féminine m'autorise à prendre l'initiative de publier cette lettre en toute sincérité afin d'inciter d'autres citoyennes à mieux s'informer sur les enjeux sociaux et politiques de ce référendum fédéral et les inciter à se prononcer contre.

Simonne Monet-Chartrand

Richelieu, 25 septembre 1992

Points et virgules

VOICI les raisons principales pour lesquelles j'ai l'intention de voter NON le 26 octobre.

Il est ridicule de nous demander l'autorisation de nous fabriquer une constitution sur la « base » d'éléments dont on sait que, juridiquement, une simple virgule placée au bon ou mauvais endroit pourrait en altérer des points importants.

Mon vote négatif voudrait renvoyer nos onze premiers ministres à la table pour qu'ils nous présentent un texte définitif. Nous pourrions le faire analyser par des gens qualifiés et indépendants des partis, puis voter de façon éclairée et responsable.

À première vue, le document de base ne me semble pas avantageux pour le Québec. Ne mentionnons que l'accord sur un futur

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice : LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint Jean Francoeur

Directeur de l'information Benoit Aubin

Directeurs adjoints de l'information Pierre Beaulieu, Roch Côté

Directeur des publications spéciales Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

Sénat où l'Île-du-Prince-Édouard, avec une population 15 fois moindre que la nôtre, aurait la même représentation dans une Chambre qui aurait plus de pouvoirs que le Sénat actuel.

Mon député provincial, pour lequel j'ai toujours eu grande confiance et admiration, a sacrifié son intérêt personnel pour une question de principes pour l'avenir du Québec. Après avoir scruté le document de base, il a décidé de travailler pour le NON. Il m'inspire confiance, tout aussi bien que l'attitude de M. Jean Allaire.

Je crois qu'il est faux de prétendre qu'un NON amènerait la souveraineté. Même advenant l'accession au pouvoir du Parti québécois, il faudrait tenir un autre référendum pour obtenir la séparation.

Edgar Lemaire

Montréal, 2 octobre 1992

Sécurité des écoliers

JUSTE AVANT LA rentrée scolaire 92/93, le président de la CECM annonçait la décision de la Commission de placer un surveillant dans chaque autobus scolaire.

Depuis l'avènement du transport scolaire, les parents de Montréal et de partout dans la province ont manifesté leurs inquiétudes pour la sécurité de leurs enfants. Devant la lenteur d'agir du ministère du Transport, les parents et les commissions scolaires ont dû, au fil des ans, prendre des initiatives et mettre sur pied des projets pour répondre aux besoins de sécurité des élèves transportés.

Le Comité central des parents, au nom des parents et plus particulièrement des parents d'élèves transportés, se réjouit donc de l'initiative de la CECM et appuie sa décision qui répond à une demande qu'il a maintes fois formulée.

C'est pourquoi le Comité central des parents de la CECM vous demande, monsieur le ministre, de reconsidérer votre décision et d'acquiescer à la demande de la CECM de partager les dépenses occasionnées par l'embauche des surveillants.

Gérardine Bissonnette

Le Comité central des parents de la CECM

Montréal, 16 septembre 1992